



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPES interne et CAER-CAPES**

**Section : langues vivantes étrangères : allemand**

**Session 2023**

Rapport de jury présenté par : Jonas ERIN

*Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.*

## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Avant-propos .....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>Rappel des épreuves.....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ .....</b>  | <b>6</b>  |
| <b>ÉPREUVE D'ADMISSION.....</b>   | <b>9</b>  |
| I. REMARQUES GÉNÉRALES .....  | 9         |
| II. EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE : DEUX PROPOSITIONS .....  | 17        |
| <b>ÉPREUVE FACULTATIVE D'ALSACIEN.....</b>  | <b>33</b> |
| <b>ANNEXES .....</b>  | <b>37</b> |
| Annexe 1 : Exemples de sujets pour l'épreuve orale d'admission : Exploitation<br>pédagogique de documents en langue étrangère ..... | 37        |
| Annexe 2 : Exemple de sujet de l'épreuve facultative d'alsacien .....   | 49        |

## Avant-propos

*Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminins / masculins (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.*

Les résultats de la session 2023 du CAPES interne et du CAER sont contrastés, comme lors de la précédente session. Tout d'abord, le jury tient à souligner la qualité des prestations tant au dossier RAEP qu'à l'épreuve orale qui ont permis un recrutement satisfaisant pour l'enseignement des élèves germanistes. Les nombreux candidats au CAER ont permis de pourvoir la totalité des postes, la logique des concours a contraint le jury à classer des candidats de valeur sous la barre d'admission. Pour le concours interne du CAPES en revanche, le nombre de candidats présents à l'oral était inférieur au nombre de postes à pourvoir. Ici, les candidats non admis n'ont pas réussi à démontrer au jury un niveau de compétences répondant aux exigences du concours.

|   | <b>CAPES interne</b> | <b>CAER</b> | <b>Total</b> |
|---|----------------------|-------------|--------------|
| Nombre de postes                            | 38                   | 28          | 66           |
| Nombre d'inscrits                           | 67                   | 88          | 155          |
| Nombre de dossiers RAEP évalués par le jury | 35                   | 66          | 101          |
| Nombre de candidats admissibles             | 30                   | 60          | 90           |
| Nombre de candidats présents à l'oral       | 29                   | 58          | 87           |
| Nombre de candidats admis                   | 26                   | 28          | 54           |
| Barre d'admission                           | 11/20                | 12,6/20     |              |

Le jury est cependant convaincu que l'ensemble des candidats présents est capable de réussir ces concours. C'est pourquoi nous invitons les candidats refusés à étudier à nouveau et en profondeur le rapport du jury pour établir un programme de travail qui permettra d'améliorer leurs prestations aux épreuves. Nous leur conseillons de prendre contact avec les inspectrices et inspecteurs d'allemand ainsi qu'avec les services des rectorats pour trouver un accompagnement dans leur démarche.

La lecture du présent rapport est d'autant plus indiquée que l'analyse des prestations des candidats par le jury a permis de procéder à des légers aménagements des épreuves, notamment à l'oral. Comme pour l'ensemble des travaux du jury, l'objectif est de proposer un format qui permet au mieux aux candidats de démontrer ce qu'ils savent, et savent faire.

Cela inclut également une attitude bienveillante des membres du jury et une attention particulière apportée à l'inquiétude que le passage devant une commission d'interrogation d'un concours peut donner. Tous les membres du concours, les appariteurs, les interrogateurs et le directoire du jury souhaitent également témoigner que cette attitude a trouvé un écho dans la posture des candidats ce qui a permis de tenir les épreuves dans de bonnes conditions.

Concernant les attentes du jury, elles sont décrites dans les différentes parties du présent rapport. D'une manière générale, le jury attend des candidats une aptitude au dialogue et à

la capacité de réfléchir à plusieurs quel que soit la langue utilisée. Etre capable de mener un échange animé et faire preuve d'un certain enthousiasme pour l'enseignement et la discipline sont autant de gages pour un professeur qui apprécie le travail avec les élèves et qui est donc capable d'engager les élèves dans les apprentissages. Le jury attend également que les candidats aient intégré la dimension éducative dans leur réflexion et dans leur démarche, notamment l'éducation aux médias et à la citoyenneté européenne.

À toutes fins utiles, le jury souhaite rappeler aux candidats admissibles qui renonceraient à se présenter aux épreuves orales qu'il est nécessaire d'annoncer son absence à ces épreuves. Le jury conseille toutefois à tout candidat admissible de se présenter à l'oral, ne serait-ce que pour faire un galop d'essai qui pourra ultérieurement porter ses fruits.

Comme les précédents rapports, celui-ci est à considérer dans sa dimension formative et sa vocation pédagogique ; il doit être lu par les candidats comme un outil pouvant les guider au mieux vers une préparation solide et vers la réussite.

Nous vous en souhaitons donc une lecture aussi agréable que profitable et adressons aux futurs candidats tous nos vœux de succès.

Jonas ERIN, président du jury

Peter STECK, vice-président du jury

## Rappel des épreuves

### Épreuve d'admissibilité (coefficient 1)

Étude par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi conformément aux modalités décrites en annexe IV de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

Le dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'Éducation dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat conformément à l'article 18 du présent arrêté.

Le jury examine le dossier de RAEP qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction.

### Épreuve d'admission (coefficient 2)

Partie 1 : Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

- Préparation : 2 heures ; Exposé : 30 min maximum
- Entretien : 25 min maximum

Partie 2 : Compréhension et expression en langue étrangère

- Durée : 30 min maximum

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

### Option : épreuve facultative d'alsacien (épreuve orale)

Cette épreuve se compose de deux parties :

1°) Une explication de texte en alsacien suivi d'un commentaire portant sur la grammaire ou sur les aspects culturels de la région ;

2°) Un entretien avec le jury.

- Préparation : 2 h
- Explication de texte et commentaire : 30 min maximum
- Entretien : 15 min maximum.

Cette épreuve n'est pas prise en compte pour l'admission au concours. Cependant, les candidats déclarés admis au concours et qui ont obtenu à cette épreuve une note au moins égale à 10 sur 20 peuvent se voir confier un service partiel d'enseignement dans cette langue.

## ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

### Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Comme pour les précédentes sessions, le jury a eu le plaisir de lire des dossiers RAEP de qualité. Le respect du format attendu, une réflexion didactique étayée et un propos clairement structuré participent de l'exigence du dossier RAEP. Les éléments qui suivent ont pour objectif de conseiller les futurs candidats dans l'appréhension des modalités et finalités de cette épreuve. Ils sont présentés de manière synthétique pour faciliter la préparation. Le jury invite toutefois les candidats à se référer également aux rapports plus détaillés des sessions précédentes dont les conseils restent pleinement valables.

#### 1. Présentation<sup>1</sup> du dossier

Le dossier RAEP est composé de deux parties et d'annexes. Dans la première partie, les candidats sont invités à présenter les « responsabilités qui leur ont été confiées lors de leur parcours professionnel ». Dans la deuxième partie, il s'agit de décrire et analyser une séquence pédagogique réellement mise en œuvre (« les réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours »). Cette partie est ainsi assortie d'annexes qui ne doivent pas comporter plus de dix pages numérotées. Elles doivent accompagner le dossier sous forme imprimée. S'il s'agit de documents sonores, la transcription de ceux-ci est nécessaire.

| Partie I               | Partie II            | Annexes                      |
|------------------------|----------------------|------------------------------|
| Parcours professionnel | Séquence pédagogique | Illustrations de la démarche |
| 2 pages maximum        | 6 pages maximum      | 10 pages maximum             |

Le jury invite les candidats à soigner la présentation du dossier. La cohérence d'ensemble, la lisibilité des documents, la structuration de la pensée et la qualité de la langue française sont autant d'éléments qui facilitent la lecture du dossier et dessinent des compétences attendues d'un enseignant. En respectant trois règles simples, le candidat se donne toutes les chances de produire un dossier efficace :

- **Densité** : aérer le texte en évitant les longues phrases, se contenter de développer une idée par paragraphe et vérifier la ponctuation (bon usage de la virgule, respect des espaces après les signes de ponctuation) ;
- **Correction** : montrer sa maîtrise de la langue écrite, autant en français (langue dans laquelle est rédigé le dossier) qu'en allemand (documents en annexe) par une orthographe irréprochable, le respect des règles de grammaire et de conjugaison, le maintien d'un registre de langue adapté à un concours ;

---

<sup>1</sup>L'intégralité du dossier doit respecter les normes typographiques indiquées dans le descriptif de l'épreuve : Arial 11, interligne simple, marges de 2,5 cm, en-tête et pied de page de 1,25 cm.

- **Intelligibilité** : structurer clairement le rapport (un sommaire n'est pas nécessaire, mais il peut éclairer) ; faire apparaître une progression logique et/ou chronologique dans chaque partie.

## 2. Partie I : Le parcours professionnel

Cette partie du dossier a pour objectif d'aider le jury à se faire une idée du parcours universitaire et professionnel du candidat. Elle n'est pas un Ersatz de curriculum vitae aboutissant à une liste exhaustive des diplômes obtenus et des postes occupés. Il s'agit de savoir faire des choix pour de mettre en valeur les étapes du parcours professionnel comme les projets menés au sein des différents établissements qui ont conduit le candidat au métier d'enseignant et à l'enseignement de l'allemand. Expériences, formation ou reconversion, il est essentiel que tous les éléments personnels mentionnés dans cette partie du dossier éclairent le parcours professionnel et la manière dont le candidat envisage la transposition de ses acquis vers le métier de professeur d'allemand. Les anecdotes sont à bannir dans le cadre de cet exercice.

Le jury attire tout particulièrement l'attention des futurs candidats sur :

- **Les compétences** : s'appuyer sur le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, tout en le complétant par ce qui caractérise la spécificité de l'action des professeurs de langue vivante (mobilité des élèves, projets dans le domaine culturel et artistique, éducation aux médias et à l'information...) ;
- **La formation** : appréhender un métier en constante évolution en inscrivant son parcours dans une logique de formation tout au long de la vie et partager ses acquis issus de la formation, de stages d'observation, de tutorats, de responsabilités éducatives diverses, etc. ;
- **Le numérique** : comprendre l'importance des usages numériques non seulement dans le geste professionnel (préparation du cours, communication professionnelle, etc.) mais aussi dans les objectifs éducatifs (usage responsable du numérique, éducation des élèves aux médias, etc.)

## 3. Partie II : Description et analyse d'une séquence

Dans cette partie, le candidat doit présenter une séquence complète et cohérente – et non quelques séances isolées. Ce projet pédagogique inclut les supports utilisés, les consignes données, les traces écrites élaborées et des exemples de productions d'élèves. L'examineur doit pouvoir se représenter concrètement le travail en classe, afin de se faire une idée précise du candidat en tant que pédagogue et de ses aptitudes à enseigner. Il incombe au candidat de montrer en quoi l'élève a progressé en allemand et grâce à quels choix pédagogiques. Pour ce faire, le jury invite les futurs candidats à porter leur attention sur les points suivants :

- **Diagnostic** : décrire avec précision le profil des élèves (âge, niveaux, contexte) auxquels s'adresse la séquence pédagogique permet d'évaluer la capacité des candidats à analyser les besoins des élèves ;

- **Projet** : présenter d'emblée la tâche ou réalisation finale permet d'apprécier la capacité des candidats à identifier les objectifs éducatifs, culturels, linguistiques (lexicaux, grammaticaux, phonologiques, etc.), langagiers (activités langagières et niveau de compétence du CECR) à atteindre pour permettre la réalisation du projet ;
- **Progression** : décrire la séquence étape par étape en montrant la progressivité et la cohérence de chaque phase et en décrivant précisément les activités (Que fait l'élève ? Qu'apprend-il ? Dans quel but ?) ;
- **Valorisation** : expliciter le lien entre entraînement et évaluation, notamment les critères d'évaluation retenus et la manière dont sont valorisés les progrès des élèves en cohérence avec les objectifs de la séquence.

Cette partie du dossier permet également au jury d'évaluer l'engagement du candidat dans la posture professionnelle attendue. Le jury cherche en particulier à identifier la capacité du candidat à :

- **La réflexivité** : s'interroger sur sa pratique pédagogique<sup>2</sup> et s'adapter à des situations nouvelles ;
- **La probité** : faire montre d'honnêteté intellectuelle en indiquant clairement les ressources utilisées, en particulier si le candidat recourt à des manuels scolaires pour concevoir sa propre séquence ;
- **L'adaptation** : actualiser voire renouveler la séquence proposée, dès lors que le candidat ne se présente pas pour la première fois au concours, en particulier pour montrer sa volonté d'évoluer.

#### 4. Les annexes

Les annexes ont pour but d'éclairer le propos d'ensemble. Elles sont indispensables pour permettre au jury de se faire une image du travail concret réalisé en classe. Le jury attire encore l'attention sur la qualité et la lisibilité des documents présentés. L'ensemble des annexes doit démontrer ce qui a été réellement produit par les élèves, les textes dont ils ont pris connaissance et les productions qu'ils ont effectuées. Les meilleurs dossiers font systématiquement référence aux annexes pour illustrer les propos dans la deuxième partie.

On ne peut que conseiller aux candidats de proposer dans leurs annexes les scripts des compréhensions de l'oral réalisées en classe, des visuels des productions d'élèves – en veillant toujours à en préserver l'anonymat – mais aussi des travaux corrigés ou la trace écrite du tableau par exemple.

---

<sup>2</sup>Le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur le glossaire présenté sur le site Eduscol : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/Langues\\_vivantes/31/4/RA16\\_langues\\_vivantes\\_glossaire\\_560314.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Langues_vivantes/31/4/RA16_langues_vivantes_glossaire_560314.pdf)



# ÉPREUVE D'ADMISSION

Rapport présenté par Jérôme FONTAINE et Pénélope PATRY

## Exploitation d'un dossier de documents en allemand

### I. REMARQUES GÉNÉRALES

#### **1. Aspects formels de l'épreuve**

Le candidat se voit remettre un dossier composé de trois documents de nature différente : un texte, un document iconographique et le script d'un document sonore ou vidéo qu'il pourra écouter ou visionner autant de fois qu'il le souhaite au cours de sa préparation. Pour l'exploitation qu'il en proposera, le candidat est libre d'agencer ces documents comme il l'entend, sans être autorisé à en occulter un ou à en ajouter un autre. De même, des renvois excessifs à des documents extérieurs au dossier sont à proscrire. Après un temps de préparation de deux heures, le candidat dispose de 30 minutes maximum pour exposer au jury le fruit de sa réflexion, suivies d'un entretien de 25 minutes.

Quelques minutes avant la fin du temps imparti, et dans l'hypothèse où le candidat semblerait encore éloigné du terme de sa présentation, le jury lui rappelle alors le temps restant pour conclure celle-ci. Aussi est-il vivement conseillé de s'entraîner à réaliser des exposés en temps réel au cours de l'année de préparation. Les meilleures prestations profitent de la totalité des 30 minutes imparties pour exposer une exploitation pédagogique des documents proposés, à la fois complète et sans redites.

Avant de revenir sur certains points fondamentaux de l'exposé, il semble essentiel de rappeler aux candidats qu'ils doivent, dans le cadre de cette épreuve didactique, savoir parfois s'émanciper de leur cadre professionnel habituel, quand bien même celui-ci aurait un côté rassurant : si l'expérience face aux élèves peut être un avantage considérable, elle ne doit pas pour autant être un carcan. Le but de l'épreuve d'exploitation pédagogique de documents est aussi de tester la capacité de l'enseignant à se projeter dans un cadre différent sur la base de supports inédits. Autrement dit, un candidat qui enseigne en collège peut se voir proposé un sujet plutôt destiné aux élèves de lycée et vice-versa. Cela ne doit pas dérouter les candidats. L'important est de montrer sa capacité à mener une réflexion didactique et pédagogique.

Attention : à partir de la session 2024, le jury se réserve la possibilité de compléter les consignes par des informations contextuelles qui permettront aux candidats d'ancrer plus solidement leur projet de cours. Voici un exemple de consigne renouvelée. Les ajouts figurent en gras.

Ces trois documents, présentés dans un ordre aléatoire, constituent les éléments d'une unité pédagogique **destinée à une classe de 25 élèves de 1ère technologique.**

**Parmi ces élèves, 7 ont atteint le niveau B1 du CECR.**

**L'établissement bénéficie d'un partenariat avec un établissement scolaire allemand.**

Vous en présenterez l'architecture générale de cette unité pédagogique ainsi que les objectifs (éducatifs, culturels, linguistiques, etc.) que vous vous fixez dans la mise en œuvre de votre enseignement à partir de l'exploitation de chacun de ces documents.

Vous justifierez vos choix par une analyse de chacun des trois documents **et une prise en compte de la situation des élèves.**

## **2. Typologie des supports et articulation**

Il convient de rappeler que les trois documents du dossier sont choisis pour leur spécificité et que chacun apporte au dossier un point de vue ou une perspective qui lui est propre sur la thématique abordée dans le dossier. Il est essentiel de bien mettre en évidence les liens qu'ils entretiennent entre eux au service du projet proposé.

Le jury ne peut qu'inviter les candidats à s'interroger davantage sur les liens qui existent ou peuvent être faits entre les documents du dossier. Dans les meilleures prestations, les candidats ont énoncé dans leur introduction le thème fédérateur du dossier. Par la suite, ils ont parlé de la fonction et l'enchaînement des documents au service de la cohérence globale du dossier. Afin que les élèves puissent rendre compte de points de convergence et de divergence dans le travail sur la notion abordée, le candidat doit s'interroger sur la particularité de chaque document au regard du thème fédérateur. Préciser et justifier, dans la phase introductive, l'ordre d'exploitation des documents prend alors tout son sens : au-delà du cheminement qu'il induit, cela montre d'emblée au jury que le candidat a été sensible à l'articulation des supports.

Au fil de la mise en œuvre, le jury a apprécié que les candidats soient capables de faire des passerelles linguistiques, culturelles ou éducatives entre les différentes séances de travail sur les documents : montrer en quoi, par exemple, le travail sur le premier document facilite l'accès au deuxième ou enrichit le travail sur le troisième contribue à structurer le projet du candidat et lui donne progressivité et cohérence.

Il incombe enfin aux candidats d'identifier finement la nature et le caractère des documents. A cet égard, le jury ne peut que recommander aux candidats de s'entraîner à identifier les types de documents et d'enrichir leur typologie afin de rendre compte, aussi, des sous-catégories de documents. Le document iconographique de l'EP 142 est certes un « document iconographique qui montre Angela Merkel assise dans un fauteuil », mais il est surtout une publicité à la tonalité humoristique, à forte charge implicite. Toujours dans l'EP142, l'extrait du *Miss Merkel* de David Safier mettant en scène la retraite d'Angela Merkel est un texte fictionnel dont la fonction poétique réside justement dans la projection de l'auteur sur le caractère supposé de l'ancienne chancelière. C'est

cet aspect, sans forcément se référer aux schémas de Roman Jakobson, que le professeur doit travailler avec les élèves afin qu'ils puissent accéder au sens.

### 3. L'analyse

Intimement liée à la typologie des documents, l'exploitation de dossiers réussie passe par une analyse à la fois fine du contenu des documents en lien avec les objectifs pédagogiques. Il s'agit de proposer une analyse convaincante des documents d'un point de vue didactique. Véritable porte d'entrée dans le projet pédagogique qui sera proposé aux élèves, l'analyse ne doit pas être négligée.

Il convient tout d'abord de rappeler que l'analyse n'est ni une explication ni une description des documents. Sans pour autant faire l'économie de certaines évidences, les futurs candidats doivent savoir problématiser la présentation des documents dans une perspective didactique : cette étape ne sert pas tant à montrer au jury qu'il a compris les documents (« Que dit le document ? ») mais bien plutôt qu'il s'est interrogé sur leur utilité didactique dans le cadre de sa séquence (« Qu'apporte ce document au dossier ? A quoi sert-il et à quoi va-t-il me servir ? »). Une proposition d'exploitation sans analyse réelle des supports générera une difficulté à définir et à bien finaliser des actes pédagogiques permettant de placer la classe en situation de réussite tout au long du parcours.

Dans le cadre de l'analyse, il incombe au candidat de doser son utilisation des concepts didactiques. Ces concepts, dont la maîtrise peut être considérée comme un véritable outil pour la conception des séquences, doivent servir la clarté du propos. Ils sont à éviter s'ils ne sont pas pensés de manière dynamique et directement intégrés dans le projet pédagogique.

Il est ainsi fortement conseillé aux futurs candidats d'aborder la phase de l'analyse des documents avec, comme horizon, des problèmes à résoudre, bien plus que des concepts à énoncer. Les questions qui suivent pourront guider le travail d'analyse :

- a) Qu'est-ce qui facilite à première vue l'accès de l'élève au document ?
- b) Qu'est-ce qui au contraire peut poser problème à la compréhension ou à la réception de ce document ?
- c) Que puis-je en tant qu'enseignant mettre en place pour permettre à mes élèves de surmonter cette difficulté, sur la base de quels leviers ? Dois-je « lever cette entrave » ou, au contraire, laisser les élèves trouver des stratégies pour dépasser cette difficulté et, ainsi, progresser (collectivement) ?

Il est essentiel de veiller, lors de l'exposé, à l'équilibre entre les différentes parties et les différents documents. Un temps excessif passé à une analyse trop détaillée des documents obligera à abrégé la partie concernant la mise en œuvre envisagée. Face à la complexité des dossiers qui offrent non pas une mais plusieurs exploitations possibles, les candidats doivent savoir faire des choix pédagogiques pour fixer des objectifs et, ce faisant, s'autoriser à laisser de côté certains aspects des documents proposés. Tout ne peut ni ne doit être abordé dans l'analyse. Le jury insiste sur le fait que le but de l'analyse n'est en aucun cas l'exhaustivité mais bien la dynamique didactique que le

candidat doit être capable, dès cette phase introductive, d'engager. Des formules cumulatives telles que « et je pourrais aussi... » sont à bannir car elles ne servent pas la hiérarchisation des potentialités.

D'un point de vue pratique, le jury ne saurait trop recommander aux candidats de s'appuyer sur une montre (non connectée) ou un réveil afin de gérer le temps consacré à l'analyse dans le cadre de l'exposé. Dans la mesure où ils constituent le fondement du projet pédagogique, rien n'empêche par ailleurs d'intégrer l'analyse des documents à la partie consacrée à leur mise en œuvre.

#### **4. La mise en œuvre**

Il est rappelé que le cours de langues vivantes se fonde sur une mise en activité des élèves dans des situations de communication réalistes, motivantes et adaptées à leur niveau. Les élèves sont des acteurs sociaux qui progressent dans la langue cible tout en l'utilisant dans une situation sociale proche de la réalité où il fait justement sens d'utiliser la langue.

La mise en œuvre constitue le cœur de l'épreuve d'exploitation de dossier. Si le jury n'attend pas du candidat qu'il soit un parfait pédagogue, il valorise toutefois très largement la réflexion au service de la progressivité du parcours et l'envie de progresser dans la mise en œuvre.

Il est indispensable de rendre la proposition de mise en œuvre la plus concrète possible, car il s'agit pour les évaluateurs de comprendre ce que font les élèves, comment ils le font, avec quelles aides, pour servir quels objectifs et au service de l'entraînement à quelle activité langagière, du développement de quelles compétences. Dire « on lira le texte et on cherchera à le comprendre » ne peut donc pas suffire dans le cadre de cet exercice. Au contraire, le candidat précisera s'il opte pour une lecture individuelle, collective – et sous quelle forme alors – si les élèves disposent de la version intégrale ou de versions partielles, mais complémentaires, s'ils disposent d'aides à la compréhension et quelles formes elles prennent. Il indiquera quels objectifs de compréhension il fixe au groupe, comment il les échelonne dans le temps et/ou par niveau de compétence, comment il procède à la mise en commun : les élèves sont-ils amenés à se questionner les uns les autres, à échanger des informations dont tous ne disposent pas ? Quel rôle incombe enfin au professeur dans la démarche proposée ?

Toute conception d'activité pédagogique a pour but l'apprentissage des élèves, le jury attend donc que les candidats les évoquent en s'appuyant sur son expérience d'enseignement. C'est à travers les activités des élèves, même si tous les choix ne sont pas toujours complètement finalisés, que le projet et les apprentissages prennent du sens et que la question de la progressivité du parcours se pose également. Il ne faut pas oublier que mise en œuvre signifie avant toute chose mise en activité des élèves. Lors de l'épreuve, et contrairement à la situation en classe, les candidats n'ont que peu de renseignements sur les élèves. Mais en mobilisant leur savoir acquis par l'expérience, ils peuvent évoquer tel ou tel besoin qu'ils supposent détecter chez eux.

D'une manière générale, le jury tient à insister sur le soin à apporter aux consignes qui, il faut le rappeler, doivent être énoncées en allemand. Le travail de l'enseignant est bien de créer de l'enjeu et de mettre ses élèves en piste pour aller chercher, déduire, relever, faire, faire ensemble. Les futurs candidats doivent expliquer au jury ce qu'ils attendent de leurs élèves et ce qu'ils leur demandent concrètement de faire, et dans quel but.

On attendra également des précisions dans le choix des différentes formes sociales de travail et leur justification. Il peut être tout à fait intéressant de faire travailler les élèves en binôme ou en groupe. Mais il est indispensable de s'interroger sur l'enjeu communicatif et actionnel de l'activité prévue. L'enseignant doit savoir – comme il vient d'être dit – exactement ce qu'il attend de ces élèves, ce qu'il leur demande et en quoi la forme de travail choisie va mettre son groupe dans une situation de réussite et de progrès.

On attend des candidats qu'ils justifient leurs choix dans une perspective pédagogique. Est-ce pour rendre l'activité plus attractive ? Est-ce parce que l'activité proposée est une tâche qui pourrait être réalisée à deux ou en groupe dans la vraie vie ? Dans la mesure où l'expérience de la lecture est une expérience le plus souvent personnelle, on peut s'interroger sur la pertinence d'une activité qui consiste à faire lire les élèves à deux par exemple. Est-ce pour gérer la question de l'hétérogénéité d'un groupe ? Et si la question de la différenciation est abordée, il faudra pouvoir illustrer ce que veut dire, par exemple, le fait de vouloir créer des activités accessibles pour les élèves « très faibles ». Là aussi, il appartient au candidat de dire ce qu'il fait faire à tel ou tel élève, pour quelle raison et pour faciliter l'accès à quels éléments, identifiés comme incontournables avant de prétendre aller plus loin.

Le jury met en garde les candidats sur le recours – systématique dans certaines propositions de mise en œuvre – à l'hypothèse comme unique manière d'aborder les documents. Il est indiscutable que l'élaboration d'hypothèses peut permettre aux élèves d'entrer de manière plus personnelle dans le document, créer de l'enjeu et faire naître un horizon d'attentes. La consigne gagnera en efficacité si le candidat précise qui formule les hypothèses (tout le groupe, ou seulement une partie du groupe ?), sur la base de quoi (l'ensemble du document d'emblée ou le titre, la légende, le document sans la source), sur quels aspects (il est évident qu'on ne demandera pas aux élèves de formuler une hypothèse sur un élément explicite). Il incombe aussi au candidat d'envisager les étapes suivantes. Les hypothèses élaborées en classe n'ont de sens que si elles sont vérifiées ou infirmées par les élèves dans leur cheminement de compréhension. Quand le seront-elles ? Et comment ?

L'élaboration du projet linguistique, qui est à construire par le professeur, est de grande importance. Sa définition explicite est indispensable et doit porter sur le programme lexical et grammatical ainsi que sur les aspects pragmatiques des productions attendues. En cours de langue, les élèves poursuivent des objectifs linguistiques, construits en fonction des besoins langagiers et des moyens linguistiques présents dans le support. Le document support sert en effet et par définition à étayer les apprentissages et porte bien son nom. Il apporte un outillage lexical qui ne se résume pas à un enrichissement lexical (travail sur le vocabulaire, repérage de champs lexicaux). A cet égard, le jury

tient à rappeler qu'un champ lexical rassemble des mots de classes grammaticales distinctes : des noms mais aussi, et il ne faut pas l'oublier, des verbes, des adjectifs, des adverbes etc.

Dans l'exploitation des documents, le jury insiste sur l'importance de la perspective actionnelle qui vise à stimuler, dynamiser et impliquer un groupe dans son apprentissage en l'amenant à faire pour apprendre. Quelle que soit leur nature, il convient d'envisager et d'explorer les potentialités des documents, son intérêt informatif, son intérêt communicationnel etc. Ainsi, les documents textes ne serviront pas uniquement à des activités de réception ou de compréhension (Compréhension de l'écrit - CE) mais pourront donner lieu à des activités de production (Expression écrite - EE ; Expression orale - EO). Les lettres de Thomas dans l'EP156 peuvent attendre, par exemple, une réponse de Sabine. Dans la démarche actionnelle, dans la mesure où les besoins doivent être le plus authentiquement possible mis au service de l'accomplissement d'une tâche, on pourra proposer aux élèves de prendre position en rédigeant un commentaire écrit, d'imaginer une suite, de mettre en scène un dialogue, de s'atteler à une réécriture, etc. L'étude des documents n'a de sens que si elle donne à l'apprenant des clés pour une utilisation autonome de la langue. L'engagement de l'élève dans la langue est essentiel à ce stade et il ne sera rendu possible que si l'enseignant, au moyen de ces missions, non seulement crée un enjeu mais rend aussi nécessaire de s'exprimer en allemand pour participer et réussir.

La tâche finale n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen de donner du sens aux apprentissages et également de vérifier les acquisitions et les progrès à travers le développement de compétences identifiées. Elle est ce vers quoi tend le projet pédagogique dans la mesure où l'ensemble des contenus et compétences travaillées sont autant de ressorts utilisés par l'élève pour réussir cette tâche finale. Les objectifs (culturels, linguistiques, communicationnels et éducatifs) de la séquence sont indissociables de la tâche finale, ils découlent des besoins linguistiques et communicationnels générés par le projet. C'est pourquoi il n'est pas logique que dans bon nombre de mises en œuvre, les objectifs de la séquence soient énoncés avant la tâche finale. Ce manque de cohérence risque de générer des contenus de cours déconnectés du projet pédagogique et dénués de visée didactique.

Le jury encourage les candidats à faire des propositions de tâche finale réalistes et réalisables et de favoriser les projets modestes. Il met en garde contre les projets reposant essentiellement sur l'identification. Si l'approche sensible peut être un levier intéressant pour favoriser l'entrée dans le document et l'accès au sens, le processus d'identification n'est pas sans poser question : en ce qui concerne l'EP156, il n'est pas évident qu'un élève de seconde d'aujourd'hui réussira à s'identifier à des jeunes gens qui avaient son âge en 1989. Il n'est pas évident que c'est en essayant de s'identifier à eux qu'il percevra le mieux ce que ces jeunes ont pu vivre ou ressentir. Enfin, il est douteux, voire inacceptable de la part de l'enseignant, d'imposer aux élèves de s'identifier à un haut dignitaire du régime communiste de la RDA qui critique l'ouverture du mur.

Enfin, le jury invite les candidats à la prudence quant aux recherches effectuées par les élèves sur Internet. Même si savoir procéder à une recherche critique et collecte d'informations en ligne est une capacité fondamentale dans un monde connecté, il s'agit d'une activité exigeante aussi bien sur

le plan linguistique que sur le plan des compétences liées à la littérature numérique et des médias. Le jury attend une description et une consigne claires de la part des candidats pour pouvoir mesurer la pertinence de la démarche. Demander aux élèves d'aller faire des recherches sur internet n'a de sens que si le contenu de ces recherches permet à l'élève de réaliser, au terme de la séquence, la tâche proposée. Elles ne se justifient que si l'élève en a effectivement besoin.

## **5. Structure de l'exposé et présentation**

La présentation formelle de l'exposé n'est pas figée, toute proposition cohérente et argumentée est acceptable sous réserve que la structure même de l'exposé serve notamment la clarté du propos. Le jury conseille donc aux candidats d'annoncer un plan qui indique clairement les différentes étapes de l'exposé et de le respecter dans le développement proposé ensuite.

Dans l'introduction, il convient de mentionner rapidement le thème fédérateur du dossier, le niveau visé par la séquence pédagogique envisagée (classe et niveaux communs de référence) ainsi que les axes du programme concernés. La problématique, la tâche finale, les objectifs culturels et linguistiques peuvent être énoncés soit en introduction, soit à l'issue de l'analyse.

La problématique se distingue du thème fédérateur en ce qu'elle ne dit pas uniquement ce qui rassemble ces documents mais questionne ce lien. La problématique peut être vue comme un fil conducteur qu'il s'agit de verbaliser, sans nécessairement d'ailleurs poser une question. Il convient, dans le cadre de cet exercice, d'énoncer une problématique courte : on peut penser à des formules telles que « Quels sont les forces et les faiblesses de l'intégration en Allemagne? » ou « Comment les jeunes Allemands s'engagent-ils en faveur de l'environnement? » pour le sujet EP 156.

Comme cela a déjà été évoqué, il est important de consacrer la plus large partie de l'exposé à la mise en œuvre. À ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que l'illustration des choix didactiques ne saurait se traduire par une description minutée de tous les actes pédagogiques. En revanche, la clarté du propos, la qualité de la langue (en français comme en allemand), la capacité à maintenir l'intérêt de la commission et à adopter une posture appropriée à la situation avec sobriété et conviction, sont autant de critères pris en compte lors de l'évaluation. Dans le cadre de cet exposé long, il incombe au candidat d'annoncer clairement ses parties et de prévoir, aussi, des transitions claires afin de guider le jury dans sa réception de la proposition.

Si les trente minutes d'exposé requièrent du candidat une concentration et une clarté accrues, l'entretien est un second temps très important, qui demande une réelle disponibilité. L'entretien doit servir à préciser, corriger ou développer certains aspects du projet énoncé. Le jury ne cherche en aucun cas à piéger le candidat, mais bien plutôt à tester sa capacité réflexive. Il s'agit de savoir prendre un recul suffisant et critique afin d'envisager, le cas échéant, des choix plus pertinents, plus cohérents. Même si le temps de préparation est court, l'entretien est destiné à approfondir la réflexion, affiner le projet, modifier éventuellement un cheminement.

Chaque question du jury est une chance d'approfondir et doit être comprise comme cela par les candidats. L'oral du CAPES n'est pas le lieu pour s'agacer ouvertement face aux questions du jury ou de prendre les questions comme une mise en cause de la personne du candidat. Il s'agit de se reprendre pour compléter et interroger le bien-fondé de sa proposition. Il convient de rappeler ici que le candidat n'est pas pour autant obligé de donner raison au jury. Sûr de ses choix, le candidat devra toutefois être capable de les justifier. Pendant l'entretien, les candidats doivent ainsi convaincre le jury qu'ils savent faire preuve de réflexivité, d'écoute et d'une attitude de respect et d'ouverture, qualités essentielles à l'exercice du métier d'enseignant.

Pour résumer les principaux points de vigilance à prendre en compte pour tirer le meilleur profit possible de la phase d'entretien, il sera attendu des candidats qu'ils sachent – de manière précise et concrète – répondre aux questions suivantes, au cas où ces points n'auraient pas été abordés spontanément ou de manière suffisamment circonstanciée pendant l'exposé :

- Comment faites-vous pour lever les entraves et permettre aux élèves d'accéder au sens ?
- Quelles consignes seront données aux élèves ? (formulation claire, accessible aux élèves et grammaticalement correcte)
- Que souhaitez-vous que les élèves retiennent du document ? Quelles idées peuvent-ils probablement développer ?
- Comment se passe concrètement la mise en commun ?
- Quelle trace écrite prévoyez-vous ?
- Quels moyens linguistiques voulez-vous que les élèves réutilisent ?
- Pouvez-vous préciser la mise en œuvre de telle activité en plaçant l'élève au centre du projet (ses difficultés, ses possibles réactions, ses actions...)
- Quelle tâche évaluative proposez-vous ?

Le jury s'est réjoui de rencontrer beaucoup des candidats sérieux, motivés, investis et réfléchis et a jugé les prestations globalement mieux structurées que les années précédentes. Il met toutefois en garde les candidats contre le recours à un registre de langue relâché, voire familier, sous prétexte que l'épreuve est à l'oral. Il s'agit avant tout d'un concours de recrutement de professeurs dont le jury veut pouvoir penser que la posture du candidat face aux élèves sera elle aussi appropriée.

## **6. Entraînement et évaluation**

Il est important de distinguer clairement les notions « d'entraînement » et « d'évaluation ». Il est essentiel de savoir quelle activité langagière (compréhension de l'écrit, expression écrite, compréhension de l'oral, expression orale – en continu ou en interaction - médiation) est travaillée, comment elle est entraînée et dans quel but. Le jury tient à rappeler qu'il n'est pas envisageable d'évaluer des élèves sur une compétence langagière qui n'a jamais été abordée pendant la séquence.

Mais l'entraînement va plus loin : en effet, un exercice d'entraînement à la compréhension ne peut pas se limiter à vérifier ce que les élèves ont compris. Il doit contenir l'étayage nécessaire pour



pouvoir accéder au sens, apprendre aux élèves comment on aborde un texte et leur faire travailler différentes stratégies afin qu'ils soient de plus en plus autonomes dans cette tâche et il doit cibler l'attention des élèves quant aux finalités pour lesquelles le sens est abordé (on utilise les informations pour enrichir sa propre production, on trouve des informations pour comprendre un autre texte, on détermine l'intention de l'auteur, etc.). Cela peut aussi par exemple inclure un travail sur la composition des mots dès lors que cette activité a un sens et aide l'élève à comprendre le texte.

. Le jury attire également l'attention des candidats sur la nécessité de distinguer la trace écrite de l'expression écrite, même s'il y a une forte intersection Recopier ou de rédiger la trace écrite du cours sous l'œil expert de l'enseignant ne constitue pas un entraînement satisfaisant à l'expression écrite. Concernant la trace écrite on peut se poser les questions suivantes :: Les candidats peuvent nourrir leur réflexion par les questions suivantes : qui est à l'origine de la trace écrite ? Comment s'organise-t-elle très concrètement ? Et qu'en font les élèves ? Cette trace écrite leur sert-elle de modèle, de coup de pouce dans le cadre de l'entraînement, est-elle retravaillée dans le cadre des devoirs à la maison ? Tandis qu'une expression écrite dans le sens plus large est un texte que les élèves rédigent seul ou de façon collective à partir des éléments à leur disposition ou en puisant dans leur imagination.

Les candidats qui peinent à concevoir des phases d'entraînement à l'expression écrite gagneraient à faire porter leur réflexion pédagogique sur trois aspects :

- a) la forme : qu'est-ce qu'on demande aux élèves d'écrire ?
- b) le contenu : sur quel sujet les élèves sont-ils mis en activité d'écriture ?
- c) le support : les élèves écrivent-ils sur leur cahier ou un format papier, sur un ordinateur, sur leur téléphone, sur un mur collaboratif ?

## II. EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE : DEUX PROPOSITIONS

Les deux sujets évoqués figurent en annexe du rapport

### **1. Proposition 1 : Dossier « collègue » EP 156**

#### **1.1 Introduction**

Le dossier est composé de trois documents :

- **Document iconographique** : une photo datée de 1989 ayant pour titre « *Große Lücken am Potsdamer Platz* »
- **Document texte** : un extrait du roman « *Ich fühl' mich so fifty-fifty* » de Karin König, publié en 1991
- **Document audio** : un reportage touristique sur Berlin, diffusé à la télévision et destiné aux enfants, datant de 2019 et ayant pour titre « *Reporterin Wanda in Berlin* ».

Le thème fédérateur du dossier est la période de la *Wende* entre 1989 et 1990. Les trois documents rendent compte de la manière dont les jeunes voient cette période de transition entre la partition et la réunification de l'Allemagne. Ce dossier pourrait s'inscrire dans le programme de la classe de Seconde et l'axe « Le passé dans le présent ». Nous choisissons ici de le rattacher au cycle 4, en particulier au thème « Rencontres avec d'autres cultures » (repères historiques et géographiques ; patrimoine historique et architectural). On travaillera avec une classe de troisième composée de 18 élèves. Parmi ces élèves, 7 sont issus d'un parcours bilangue et ont atteint le niveau B1 du CECRL. Le collège dispose d'un partenariat avec un établissement de Celle en Basse-Saxe.

## 1.2 Analyse

**Document A** : Ce document iconographique est une photographie en couleur prise très peu de temps après la chute du Mur de Berlin en novembre 1989. On y voit des gens s'amasser pour s'engouffrer dans une large brèche, d'autres sont assis sur un morceau du Mur, resté debout. Celui-ci est recouvert de graffitis. A l'arrière-plan, dans la brume, on distingue des bâtiments massifs ainsi que des soldats alignés. Cette photo est légendée par la phrase « *Durch große Lücken in der Mauer am Potsdamer Platz strömen jetzt die Menschen nach West-Berlin* » mais ne présente pas de source.

Pour entrer dans le document, l'élève peut s'appuyer sur des éléments immédiatement compréhensibles ou connus **qui facilitent son accès au sens** :

- indications spatio-temporelles (« *Berlin* », « *November 1989* », « *am Potsdamer Platz* », « *nach West-Berlin* ») : le contexte est connu.
- le symbole du Mur : l'élément central est identifié.
- le mouvement de foule (ambiance calme) et les soldats spectateurs (passivité)

Toutefois, des interrogations peuvent se faire jour et **entraver leur réception du document** : d'où est prise la photo ? La légende indique que la foule converge vers Berlin-Ouest, mais on peut s'interroger : où est l'Est ? Où est l'Ouest ? Le contraste entre le calme apparent et l'attitude attentiste des soldats crée aussi de l'enjeu dans cette phase d'approche.

Pour parler de compréhension du document, **il faudra lever ces difficultés**. Pour ce faire, on pourra s'appuyer sur la présence des graffitis sur le mur, les marques du contrôle à l'Est (grillages, points de contrôle) etc, demander aux élèves de formuler des hypothèses sur la base de ce qu'ils observent : « *Was empfinden Sie, wenn Sie das Foto sehen? Was passiert? Was ist passiert? Was empfinden wohl die Menschen in der Menge?* » (EO spontanée) Demander aux élèves d'imaginer ce que disent ou pensent les personnages sur la photo est aussi une manière de les amener à s'appropriier le document (EE).

**Document B** : Le document B propose un extrait du roman « *Ich fühl' mich so fifty-fifty* » de Karin König, publié en 1991, soit deux ans à peine après la chute du Mur de Berlin. Il s'agit d'une lettre en deux parties, écrites sur deux jours, les 24 et 25 septembre 1989. Thomas, qui vit à Leipzig en RDA, écrit à Sabine, qui a fui la RDA pour Hambourg.

Pour entrer dans le document, l'élève peut s'appuyer sur des éléments immédiatement compréhensibles ou connus **qui facilitent son accès au sens** :

- la structure de la lettre : la date, le lieu, le nom de l'auteur et celui de la destinataire de la lettre sont aisément identifiables.
- le contexte socio-politique en RDA en 1989
- noms de lieux, « *Hamburg* », « *Ungarn* », associés au CL du voyage « *Reise* », « *nach Hamburg fahren* », « *Urlaub* », « *eine Karte* » : les élèves associent facilement qui va où.
- vocabulaire de la famille : « *Opa* », « *Dein Vater* » : les élèves reconstituent les liens qui unissent les personnages
- adjectifs des sentiments : « *ganz genervt* », « *stocksauer* », « *ich fühle mich so verdammt alleine* », « *und fühlte mich ganz stark* », « *glücklich* », « *frei und leicht* »
- repères culturels : die DDR

Toutefois, ces éléments seuls **ne permettent pas de travailler toutes les strates de compréhension**. Comment Thomas réagit-il quand il apprend le départ de Sabine ? Comment se retrouve-t-il entraîné dans la manifestation à Leipzig ? Que ressentent-ils et que ressentent les participants ? En effet, la deuxième partie de la lettre est plus dense, plus longue et présente une trame narrative plus complexe. Dans l'ensemble du document, plusieurs strates temporelles sont enchâssées ce qui se caractérise par une juxtaposition de verbes au présent, au parfait, au prétérit et même au futur. Certaines phrases relèvent du discours rapporté « *Sie sagt, er sähe sehr schlecht aus* » ou encore « *Es sollen viele Spitzel dabei gewesen sein.* » De nombreux mots composés apparaissent qui posent peut-être problème de prime abord : « *eine Menge von Schaulustigen* », « *Demonstrationszug* », « *Zeugenaussagen* », « *Polizeiübergriffen* », « *Straßenbegrenzungen* », « *Nebelschleier* » .

Les activités de mise en œuvre (travail lexical sur les mots composés ; scénarisation ; rédaction d'une autre lettre - EE) **devront permettre de lever ces difficultés** afin de comprendre le positionnement souvent contradictoire de Thomas face au départ de Sabine et au mouvement contestataire de Leipzig qui naît en ce début d'automne 1989.

**Document C** : Dans ce document vidéo, Wanda, une junior-reporter de Berlin, fait un reportage sur les traces du Mur à l'occasion des 30 ans de sa chute. Le Berlin d'aujourd'hui est présenté à travers des lieux symboliques et chargés d'histoire : la *Brandenburger Tor*, le Mur, les *Holpersteine*, mais aussi la *East Side Gallery* et *Tempelhof*.

Les élèves de Troisième, forts des connaissances acquises notamment en cours d'histoire (« Le monde après 1945 » au programme de la 3e), reconnaîtront Berlin et ses symboles. Un réseau contextuel se formera et les aidera à appréhender le document et son contenu. Qui plus est, le fait que la reportrice soit jeune rend le document attractif. Le lexique ne comporte pas d'entrave majeure. Le plus souvent, on note une correspondance directe entre le lieu montré dans la vidéo et

le commentaire qu'en fait Wanda (« *Jetzt bin ich mit dem einen im Osten und mit dem anderen im Westen stehen* ») ce qui facilite aussi la compréhension de la vidéo.

En revanche, il n'est pas évident que la référence culturelle aux *Holpersteine* soit maîtrisée par tous les élèves. La fin du document, enfin, posera sûrement problème dans la mesure où la reporter ne décrit plus les différentes étapes de son parcours mais imagine (utilisation du subjonctif II) ce qu'aurait été sa vie si elle était née à l'Est, si elle avait vécu à cette époque.

### 1.3 Quelques pistes pour la mise en œuvre

Nous présentons ici une proposition de mise en œuvre de l'EP156 dont le seul objectif est de vous donner des pistes pour vos propres travaux.

L'exploitation des trois documents doit nous servir à répondre à la question (**problématique**) de savoir comment les jeunes – d'hier et d'aujourd'hui - perçoivent la division de l'Allemagne : « *Wie wird die deutsche Teilung von der Jugend wahrgenommen?* »

La **tâche finale** donnera l'occasion à nos élèves de troisième de se positionner face à cette question directrice et d'y apporter eux aussi une réponse. Il s'inscrit dans le cadre d'un échange avec une école partenaire de la ville de Celle en Basse-Saxe. Un séjour à Celle est prévu pour avril avec au programme notamment deux journées berlinoises. En préparation de ce voyage, les troisièmes de la classe doivent, en binôme, prendre en charge une des stations de ce séjour touristique pour laquelle ils deviendront, sur place, les guides et médiateurs : *Brandenburger Tor, die Holpersteine, die Mauer* et la *East Side Gallery*, mais aussi *Check-Point Charlie*, l'aéroport de *Tempelhof* ou encore la *Potsdamer Platz*.

**Consignes en allemand** : *Bilden Sie ein Zweier-Team und wählen Sie eine der Stationen auf dem Programm unserer Klassenfahrt in Berlin aus. Bei unserer Berlin-Tour stellen Sie der Gruppe Ihre Präsentation vor. Das Motto lautet: „Berlin, geteilte Stadt, geeinte Stadt“*

#### Schritt 1

*Diskutieren Sie zuerst über soziale Messaging-Apps mit Ihrem/Ihrer AustauschpartnerIn aus Celle über die unterschiedlichen Orte. Fragen Sie ihn/sie nach seiner/ihrer Meinung. Was hätte er/sie selbst gewählt? Warum? Entscheiden Sie gemeinsam, welchen Ort Sie präsentieren wollen.*

#### Schritt 2

*Bereiten Sie Ihre Präsentation vor. Suchen Sie Informationen über den Ort, den Sie gewählt haben. Beachten Sie bitte folgende Punkte:*

- *was war der Ort, als die Stadt noch geteilt war? (kurz und mit eigenen Worten)*
- *was ist es heute? (Stimmung, Funktion, Attraktivität)*
- *wie nehmen Sie den Ort wahr? Warum haben Sie ihn gewählt?*

#### Schritt 3

*In Berlin stellen Sie der Gruppe Ihre Station vor. Inszenieren Sie Ihre Präsentation, um das Publikum möglichst zu fesseln.*

*Anschließend nehmen Sie zusammen mit Ihren deutschen Freunden eine lustige Story vor Ort auf, in der Sie kurz sagen/zeigen, wie Ihnen der Ort gefällt.*

Les élèves seront évalués sur leur engagement dans le projet et leur capacité à servir de guide le jour de la visite à Berlin. L'**activité langagière évaluée** sera l'**expression orale en continu**.

Afin de préparer les élèves de manière optimale à la réalisation de la tâche et de les guider vers la réussite, nous définirons comme suit les **objectifs** de notre séquence pédagogique :

- **objectifs culturels** : *die Mauer, die Wende, das Brandenburger Tor, die Holpersteine* – repères historiques (été-automne 1989, le manque de liberté, la chute du Mur, les manifestations organisées pour fêter la chute du Mur)
- **objectifs linguistiques** :
  - lexicaux : le lexique des sentiments, tournures orales, le lexique des loisirs et de la vie quotidienne en ville, lexique spécifique à la séparation de Berlin-Ouest
  - grammaticaux : les temps, l'expression de l'opposition avec « *während* », la concession, justifier un choix avec « *weil* » ou « *nämlich* », la comparaison
- **objectifs pragmatiques** : parler devant un public, capter l'attention de ses auditeurs, expliquer sans notes, endosser le rôle de médiateur culturel.

L'**agencement** des documents sera le suivant :

**Document A** (justification rapide) : ce document est davantage qu'un simple déclencheur de parole. On entre de manière sensible et visuelle dans la période et la problématique. Le mur apparaît comme transition, les Berlinoises vont et viennent entre l'Est et l'Ouest comme les élèves qui eux-mêmes seront amenés à faire des liens entre le passé et le présent. Ils peuvent imaginer ce que ces personnages disent, pensent et ressentent.

**Document B** (justification rapide) : le jeune Thomas, auteur des lettres, vient confirmer ou infirmer ces hypothèses et met en mot les sentiments contradictoires des jeunes Allemands pendant la période de la *Wende*. Thomas converse avec Sabine qui n'est plus là, les lettres sont le lien qui les relie.

**Document C** (justification rapide) : avec la jeune reporter berlinoise Wanda, on arrive logiquement au Berlin d'aujourd'hui, sur les traces du Berlin d'hier. La perspective est toujours celle d'une jeune fille. Le document C est aussi le support le plus proche en termes de contenu et de format de celui attendu pour la tâche finale.

**Exemples d'activités** : voir tableaux pages suivantes

- pour le **Document A**

| <b>Objectifs de séance</b>                                      | <b>Forme sociale de travail</b> | <b>Support(s)</b>                           | <b>Activités langagières</b> | <b>Tâche(s) / consigne(s) / activité(s) des élèves</b>  | <b>Commentaires</b>  | <b>A la maison</b>                            |
|---|---------------------------------|---|------------------------------|---|--|---|
| <i>Einstieg</i><br>premier tour d'horizon lexical               | plénière                        | Document A<br>( sans légende, sans date)    | EO                           | 1- <i>Wo und wann wurde das Foto aufgenommen ?</i>  |  | S'entraîner à jouer à l'oral ce bref échange. |
| <i>diagnostic</i> : connaissances culturelles sur cette période | temps autonome puis plénière    | Document A avec date et lieu (sans légende) | EO                           | 2- noch einmal : <i>Wann ? Wo ? + Wer sind die Menschen, die auf dem Foto zu sehen sind. Was machen sie ?</i>   |  |   |
| élaboration d'hypothèses<br>justification                       | temps autonome puis plénière    | Document A (intégralité)                    | EO                           | 3- <i>Assoziieren Sie jeden Teil des Satzes mit dem entsprechenden Element auf dem Foto. Schaffen Sie das ?</i> | *entraînement TF : les élèves au tableau montrent, décrivent et justifient. Discussion spontanée sur où est Ost/West |   |
| objectifs linguistiques : réutiliser le lexique, justifier      | temps autonome puis plénière    | Document A (intégralité)                    | EO                           |   |  |   |
| tournures orales  | binôme                          | Document A avec date et lieu (sans légende) | EE                           | 4- <i>Was sagen wohl zwei Menschen auf dem Bild ? Erfinden Sie einen Mini-Dialog.</i>                           | le support sert à une activité de production   |   |

- pour le **Document B**

| <b>Objectifs de séance</b>                                   | <b>Forme sociale de travail</b> | <b>Support(s)</b> | <b>Activités langagières</b> | <b>Tâche(s) / consigne(s) / activité(s) des élèves</b>  | <b>Commentaires</b>   | <b>A la maison</b>  |
|--|---------------------------------|-------------------|------------------------------|---|---|---|
| objectif pragmatique : parler devant un public, en plein air | plénière                        |                   | EO                           | <u>Reprise initiale</u> : les élèves forment la foule dans la cour et spontanément jouent leurs échanges. | Pour vérifier les connaissances, l'enseignant peut jouer le rôle du passant ignare et lancer quelques W-Fragen à l'attention de la foule. | Envoyer le mail de Sabine à un camarade de la classe qui devra parler, au prochain cours, à la classe du mail qu'il a reçu. |

|   |                                     |  |           |   |   |
|---|-------------------------------------|--|-----------|---|---|
| <p>objectifs culturels et historiques</p> <p>objectif grammatical : les temps du passé</p>                    | <p>travail autonome puis binôme</p> | <p>Document B<br/>(chaque élève du binôme reçoit une partie)</p> | <p>CE</p> | <p>1- <i>Erklären Sie spontan Ihrem Nachbarschüler, worum es dabei geht.</i></p>  | <p>- De retour en classe, les élèves trouvent une lettre sur leur table.<br/>- rappel des stratégies<br/>- reprise commune : on part de ce que connaissent / comprennent les élèves<br/>- rappel de contexte historique</p> |
| <p>objectif lexical : le lexique des sentiments</p>   | <p>binôme</p>                       | <p>Document B</p>  | <p>CE</p> | <p>2- <i>Sabine liest die zwei Briefe und macht sich Notizen :<br/>- Was empfinden die Figuren aus dem Dokument B ? Und warum ?<br/>- Schreiben Sie die Gefühlsadjektive auf eine kleine Zettel.<br/>- Ordnen Sie sie den passenden Figuren zu.</i></p> | <p>Trace écrite sous forme de carte mentale<br/>-Qui<br/>-Sentiments<br/>-Pourquoi</p>  |
| <p>obj. grammaticaux : discours direct/indirect</p> <p>obj. grammaticaux : justifier, opposer et comparer</p> |                                     |  | <p>EE</p> | <p>3- <i>Sabine schreibt jetzt einen Brief zurück. Stellen Sie sich vor, was sie von ihrem neuen Leben in Hamburg erzählt.</i></p>  | <p>Différentes amorces possibles :<br/><i>Lieber Thomas, ich weiß, du fühlst dich</i><br/>- <i>allein</i><br/>- <i>verzweifelt</i><br/>- <i>glücklich</i><br/>- <i>stark</i><br/><i>ich weiß, du hast Angst</i></p>         |

- pour le Document C

| <i>Objectifs de séance</i>   | <i>Forme sociale de travail</i> | <i>Support(s)</i>  | <i>Activités langagières</i> | <i>Tâche(s) / consigne(s) / activité(s) des élèves</i>   | <i>Commentaires</i>  | <i>A la maison</i>  |
|--|---------------------------------|--|------------------------------|--|--|---|
| obj. grammaticaux : discours direct/indirect   | plénière                        |  | EOC                          | <u>Reprise initiale</u> : Certains élèves nous parlent librement du mail de Sabine qu'ils ont reçu.                                    |  | <i>Wie hätte Wanda gelebt, wenn sie in Ost-Berlin geboren worden wäre ?</i> |
|  | plénière                        | ∅<br>(vor dem Hören)                                       | EOC                          | 1. <i>Wie hätten Sie reagiert ?</i>  | L'enseignant devra sûrement intervenir pour l'utilisation du subjonctif 2                            |   |
| obj. pragmatiques : parler devant un groupe, présenter sans note sur la base d'un visuel | en groupe                       | Quelques captures d'écran du reportage                     | EOC                          | 2. <i>Stellen Sie der Klasse Ihren Screenshot vor.</i>   |  |   |
|  |                                 |  |                              | 3. <i>Was haben alle Screenshots gemeinsam ? - die junge Frau (wer ist sie ?)</i><br>- Berlin (was mag das Thema der Reportage sein ?) |  |   |
| obj. grammaticaux : opposer, comparer  |                                 | Document C<br>(jusqu'à « <i>einfach mal geteilt war</i> ») | CO                           | 4. <i>Ergänzen Sie die Informationen zu Ihrem Ort.</i>   |  |   |
|  |                                 |  | CO                           | 5. <i>Was waren diese Orte, als Berlin noch geteilt war ?</i><br><i>Was sind sie heute ?</i>   | On pourra proposer aux élèves un tableau « früher / heute »<br>ou « geteilte Stadt / geeinte Stadt » |   |
|  |                                 |  | EOC                          | <i>Stellen Sie der Klasse Ihr Stückchen Berlins vor.</i>   | <u>Tâche intermédiaire</u>   |   |



## 2. Proposition 2 : Dossier « lycée » EP142

### 2.1 Introduction

Le dossier est composé de trois documents :

Document iconographique : composé de deux publicités : l'une pour le groupe « IKEA » qui a pour slogan « *Endlich zu Hause* » et où l'on voit Angela Merkel assise dans un fauteuil ; l'autre est une publicité pour des gants vendus par le magasin de bricolage « *toom* ». On y lit le message « *Für alle, die endlich Zeit für den Garten haben* ».

Document texte : un extrait du roman de David Safier intitulé *Miss Merkel, Mord aus der Uckermark* qui met en scène la retraite quelque peu loufoque de la Chancelière

Document audio : un bref message vidéo de la Chancelière Merkel aux Allemands, le dernier par ce biais. Le podcast est issu du site du gouvernement [www.bundesregierung.de](http://www.bundesregierung.de).

**Thème fédérateur** : Angela Merkel (à travers l'Art et les médias)

**Axe** du programme : Art et pouvoir

**Niveau** : Cycle terminal

### 2.2 Analyse

#### Document 1 :

- ce qui facilite l'accès au sens :
  - « Ikea » est une marque bien connue (logo, design)
  - La chancelière est reconnaissable
  - caractère attractif de la publicité
  - humour
  - lexique familier des élèves
- ce qui peut gêner l'élève dans sa réception du document :
  - composition double du document 1
  - la marque « toom » n'est peut-être pas connue et donc pas identifiable
  - implicite du message
  - lien entre les deux documents – gestuelle de Merkel, la « *Merkel-Raute* »
- idées de leviers pour lever ces difficultés :
  - dissocier les deux parties du document – « *toom* » et « *Ikea* » - et former deux groupes responsables de leur présentation marketing
  - imaginer le programme de la journée de Merkel
  - imaginer ce qu'elle pense ou dit – le faire jouer

#### Document 2 :

- ce qui facilite l'accès au sens :
  - le personnage principal : Merkel, familiarité
  - de nombreux passages au discours direct (courts dialogues)
  - homogénéité temporelle, texte écrit au prétérit
  - description vestimentaire
- ce qui peut gêner l'élève dans sa réception du document :
  - avec l'évocation d'Angela Merkel, l'horizon d'attente qui se crée est trompeur : confusion informatif/fictionnel
  - passage long
  - de nombreux commentaires – forte charge implicite
  - allusion au passé d'Angela Merkel en RDA
  - allusion aux traitements des données personnelles en Allemagne
- idées de leviers pour lever ces difficultés :
  - partir du titre et en déduire des informations sur l'extrait
  - interroger le lien entre le document 1 et le document 2
  - entrer dans la scène, exploitation théâtralisée

### **Document 3 :**

- ce qui facilite l'accès au sens :
  - format et nature du document – courte vidéo / réseaux sociaux
  - Angela Merkel
  - de nombreux mots transparents « *Kultur* », « *Digitalisierung* », « *Antisemitismus* », « *Pandemie* »
  - thématique centrale du football
- ce qui peut gêner l'élève dans sa réception du document :
  - la thématique du football : WM en 2006, les élèves étaient fort jeunes
  - les différents aspects culturels : *Sommermärchen*, politique migratoire, transition énergétique
  - le but de ce message
- idées de leviers pour lever ces difficultés :
  - faire regarder la vidéo d'abord sans le son
  - avant l'écoute, faire constituer une *Steckbrief* d'Angela Merkel par les élèves
  - interroger la nature du document

### **2.3 Quelques pistes pour la mise en œuvre**

**Problématique** : Comment l'Art représente une femme de pouvoir ?

**Tâche finale** : « *Erstellen Sie einen Werbespot, der Angela Merkel inszeniert. Erfinden Sie den Inhalt des gesprochenen Textes und natürlich auch einen Slogan.* »

**Objectifs** :

- objectifs culturels : comment la publicité et la littérature s'approprient de façon humoristique la personne d'Angela Merkel ; Merkel et les grandes lignes de sa carrière ; son actualité
- objectifs linguistiques :
  - lexicaux : politique et gouvernement ; retraite et vie quotidienne ; sentiments ; souhait et regret ; les mots de liaison et connecteurs logiques
  - grammaticaux : le présent et le prétérit ; la justification ; la concession ; la relative
- objectifs éducatifs : réflexion sur le rôle des médias et les stratégies de détournement mises en œuvre ; réflexion sur les fake-news

L'**agencement** des documents sera le suivant :

- Document 3
- Document 2
- Document 1

Exemples d'activités pour le **Document 3** :

1. Faire écouter la vidéo sans le son et demander aux élèves de s'interroger sur :
  - qui elle est ?
  - ce qu'elle fait (nature du document) / ce qu'elle dit ?
  - pourquoi ?
  - = Activité langagière travaillée : EOC
2. Écouter la vidéo avec le son (Activité langagière travaillée : CO)
  - infirmer ou confirmer les hypothèses
  - point à aborder : le retrait de la vie politique
  - demander aux élèves d'écrire le plan annoté de Merkel avec les grandes lignes de son discours
3. Réflexion sur le recours de la Chancelière à ce médium du podcast vidéo (EOC-I):
  - pourquoi ?
  - quelles thématiques ont été abordées ?
  - l'importance des médias dans le pouvoir
4. « *Und deswegen erlauben Sie mir heute, ein letztes Mal zu sagen, was mir in diesen Tagen das Allerwichtigste ist.* » : *Schreiben Sie die Rede weiter und tragen Sie sie vor.* (EE)

Exemples d'activités pour le **Document 2** :

1. En reprise initiale : faire le rappel des productions qui ont imaginé Merkel à la retraite
2. Découper le texte et distribuer à chacun un petit extrait (sans la source) :
  - Quels sont les personnages en présence ?
  - Quelles sont les grandes thématiques abordées ? (*shoppen, Kleidung, See, Liebe, wandern, Berlin*)
  - demander aux élèves de réagir : est-ce normal ou déroutant ?  
(Activité langagière travaillée : CE ; EOC)

3. Donner le texte dans son ensemble avec la source :
  - se concentrer sur la source
  - déduire la nature de ce texte (non seulement fiction, mais aussi *Krimi* et/ou parodie)
4. Un metteur en scène annote l'extrait de texte proposé par Safier : il entoure et annote tout ce qu'il trouve drôle.
  - identifier les moyens mis en place par l'auteur pour rendre son texte humoristique
  - commenter par des tournures de commentaire brèves « *sehr gut!* », « *witzig!* »
  - isoler les passages au discours direct et les jouer (mise en scène, sensibilisation au « losange »)
5. A la maison : imaginer l'affiche de cette pièce – et une accroche !

#### Exemples d'activités pour le **Document 1** :

1. En reprise initiale : considérer l'ensemble des propositions d'affiche, identifier la plus réussie et pourquoi elle fonctionne bien (EOI)
2. Un groupe reçoit la publicité de toom sans le slogan, un groupe reçoit la publicité de Ikea sans le slogan : endossant le rôle de chargés de projet dans une agence de publicité, chacun doit préparer la présentation marketing de sa publicité (la décrire, la justifier, inventer un slogan)  
= Tâche intermédiaire (EOC)
3. On découvre l'intégralité des deux publicités
  - commentaire spontané
  - approche sensible
  - liens avec le texte du document 2 ? laquelle illustre le mieux le document 2 ?
4. Quelle est la finalité de ces deux publicités ?

## Compréhension et interaction orale en allemand

### **1. Nature et déroulement de l'épreuve**

Pour cette seconde partie de l'épreuve orale d'admission et dans la continuité temporelle de la première partie de celle-ci consacrée à l'exploitation pédagogique d'un dossier, le candidat est désormais amené à découvrir un document audio qui peut être de nature variée (podcast, extrait de débat radio, reportage d'actualité, interview, etc) mais dont la durée n'excède pas 2min 30s. Pour ce faire, il est invité par le jury à prendre place devant un poste informatique situé dans la même salle que celle où il vient de présenter son exposé et où il dispose d'un casque et de papier brouillon. Dès lors que la lecture du document sonore est lancée pour la première fois, le candidat dispose d'un temps de préparation de 10 minutes qu'il gère comme il l'entend et à l'issue duquel il vient présenter devant le jury un compte-rendu de son écoute. Cette restitution sert elle-même d'amorce pour la conduite d'un échange entre le candidat et le jury. Le temps global à disposition tant pour la restitution que pour l'échange en interaction est de 20 min.

### **2. Stratégies d'écoute à mettre en œuvre**

Le jury a parfois eu l'occasion d'observer des candidats qui, juste après avoir posé le casque à l'issue du temps de préparation imparti, arrivaient avec des traces écrites éparses sur plusieurs feuilles de brouillon, en n'ayant manifestement pas utilisé un temps, même minimal, pour hiérarchiser et associer entre eux ces morceaux d'information. Il va de soi que sans fil conducteur il semble bien difficile de savoir par où débiter, dans quel ordre présenter les informations comprises et à quoi l'exposé mènera. Certes, le temps de préparation à disposition est très bref, mais c'est précisément la raison pour laquelle il convient d'avoir mis en place, très tôt dans son année de préparation au concours, des stratégies d'écoute, éprouvées à maintes reprises au cours d'entraînements réguliers dans les conditions de l'épreuve. A cet égard, nous ne pouvons que recommander aux candidats de procéder à une première écoute non fractionnée, visant une compréhension globale, afin de saisir les tenants et les aboutissants du document sonore qui leur est présenté. A contrario, débiter immédiatement le temps de préparation par une écoute fractionnée en se focalisant sur une compréhension exhaustive de chaque tronçon du document ne peut que mener tout droit vers l'écueil de ne pas avoir pu écouter la totalité de celui-ci à l'issue des 10 minutes de préparation et de ne pas avoir pris le recul nécessaire pour percevoir le fil conducteur du document.

### **3. Conseils quant au compte-rendu**

Il semble aller de soi, mais il n'est pas inutile de le rappeler, que le compte-rendu du document fait par le candidat doit dans un premier temps en présenter la nature, le thème, et la problématique avant de rentrer dans la restitution détaillée de son contenu.

Il faut aussi avoir à l'esprit, pour aboutir à une restitution de qualité, qu'il faut créer du sens, ce qui dépasse une restitution purement factuelle. Les détails peuvent avoir leur importance, mais il est inutile de s'y noyer. Cela est à proscrire non seulement au regard du temps de préparation, mais aussi du temps même alloué au candidat pour son compte-rendu puisque la restitution ne saurait dépasser une durée raisonnable de 5 minutes environ (sur le total de 20 minutes que dure cette partie de l'épreuve), au-delà de laquelle le jury pourrait être amené à penser soit qu'il s'agit d'une

stratégie dilatoire pour retarder le temps de l'interaction, soit que le candidat ne sait pas discerner l'essentiel du superflu.

Ainsi, la précision factuelle d'un nombre, d'une date ou d'un lieu démontrera certes une compréhension de détails, mais ce qui primera sera d'avoir su établir des liens entre ces informations pour déduire une intentionnalité, dégager le ou les points de vue spécifiques développés par rapport aux faits présentés. Il en résulte qu'il faut donc bien dépasser la pure paraphrase linéaire du document (« telle personnalité déclare ou explique que ... ») pour se demander pourquoi et dans quel but le texte a été produit. A contrario, il ne faut pas non plus tenter de broder une synthèse sur la base de maigres faits ou informations identifiés,

La restitution faite par le candidat doit au final démontrer sa capacité à situer le document dans le contexte plus global dans lequel celui-ci s'inscrit. Les sujets abordés pouvant être de nature diverse, les documents traitant notamment de sujets historiques, culturels au sens large (littérature, cinéma, et toutes autres formes d'expression artistique), sociétaux ou politiques, il est important d'entretenir de façon régulière un arrière-plan culturel et civilisationnel personnel suffisamment riche pour appréhender les réalités d'hier et d'aujourd'hui des différents pays de langue allemande (potentiellement abordées dans le document). Par ailleurs, il est à noter que si celui-ci peut fréquemment porter sur un point d'actualité relativement récent, il ne faut pas non plus vouloir l'inscrire à tout prix dans une quelconque actualité de circonstance.

#### **4. Initier un échange fructueux avec le jury**

Le candidat doit être proactif et ne pas attendre du jury qu'il initie lui-même l'échange : il a toute liberté pour poser lui-même les premiers jalons de l'entretien en envisageant et en partageant avec le jury, dans la foulée de sa restitution, les enjeux culturels, sociétaux, politiques saillants dans le document ainsi que ses propres pistes d'élargissement de la réflexion via une mise en perspective ou une confrontation avec d'autres éléments connus de lui. Il ne saurait y avoir de plan précis attendu pour ce faire et le glissement de la restitution vers l'échange doit se faire de façon la plus naturelle possible.

Il importe d'aborder l'échange avec le jury en se montrant ouvert d'esprit et de ne jamais considérer les questions posées comme piégeuses. Bien au contraire, celles-ci se veulent être systématiquement une opportunité donnée au candidat de compléter ou nuancer son propos en envisageant d'autres pistes de réflexion que celles évoquées initialement. En tout état de cause, il n'y a pas de « réponses attendues » et il appartient au candidat de se montrer disponible, réactif et aussi spontané que possible. De plus, il doit éviter de tomber dans les deux attitudes extrêmes qui seraient soit de monopoliser la parole, soit à l'inverse de ne répondre que par des énoncés par trop succincts, Le jury recevra favorablement le développement d'une opinion personnelle étayée et nuancée.

Le candidat est amené à exploiter son bagage civilisationnel et culturel en citant d'autres exemples, faisant référence à d'autres événements connexes. Il peut aussi, si ses connaissances s'avèrent être plus fragiles dans un domaine particulier, se référer à son propre vécu en évoquant ici un film visionné récemment, là un ouvrage lu autrefois ou en se référant à tel séjour effectué en tel lieu pour illustrer ou compléter son propos.

Par ailleurs, l'entretien peut conduire à évoquer des grands thèmes de société ou culturels déjà abordés par le candidat dans ses classes avec, outre des supports littéraires, picturaux, photographiques, musicaux ou cinématographiques, la possibilité d'évoquer des actions concrètes mises en place avec les élèves (journées thématiques, projets pédagogiques, mobilités). Le jury se réserve en tout cas le droit d'interroger le candidat sur la meilleure façon d'aborder tel ou tel thème en cours avec ses élèves ou les précautions éventuelles à prendre pour le faire.

## 5. La langue

Étant entendu que cette seconde partie de l'épreuve orale d'admission est la seule se déroulant en langue allemande, le candidat doit démontrer qu'il maîtrise celle-ci de manière satisfaisante et fluide. Le jury ne cherche pas à traquer la moindre faute de langue qui pourrait être commise sous l'effet du stress, mais une accumulation de celles-ci tend à laisser penser que ladite maîtrise n'est pas établie. Il est donc recommandé de se montrer attentif – entre autres – à la morphosyntaxe.

Outre la correction de la langue, la richesse, la variété, et la précision du lexique et des structures employées sont aussi des critères sur lequel s'appuie le jury pour valoriser une bonne prestation. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et il faut donc s'assurer d'utiliser des termes lexicaux adaptés et maîtrisés (sans fautes de genre et de pluriel) et des structures là aussi appropriées. Par ailleurs, les candidats doivent garder à l'esprit la situation de communication dans laquelle ils se trouvent et faire usage d'un registre de langue idoine en proscrivant tout marqueur d'une langue par trop familière.

Les belles prestations que le jury a eu le plaisir d'entendre lors de cette session émanaient de candidats capables de **hiérarchiser** l'information, d'**interroger** le document qui leur était soumis, de faire montre de **disponibilité**, de **souplesse** et d'**ouverture** dans l'interaction avec le jury. Autant de qualités que le jury devrait pouvoir retrouver lors de la prochaine session chez les candidats qui auront su mettre à profit la lecture du présent rapport.

### Exemples de documents soumis aux candidats lors de la session 2023 :

- *Wie politisch darf Fußball sein? – Interview mit der Vorsitzenden des Sportausschusses im Bundestag* (Bayern 2 – 2021)
- *Analytikerin des Totalitarismus – Barbara Hahn über Hannah Arendt* (Deutschlandfunk – 2022)
- *Gartenstadt Atlantic wird 100 Jahre alt* (TV-Berlin – 2016)
- *Ein Platz für Oskar Schindler in Frankfurt* (Deutschlandfunk Kultur -2022)
- *Ost-West-Geschichten : Zurück in „The middle of Nüsch“* (Deutschlandfunk Kultur – 2021)
- *Wie sehr hakt es zwischen Berlin und Paris?* (Deutschlandfunk - 2022)
- *Dialekte in den Medien – Sollte Herkunft in TV und Radio hörbarer sein?* (Deutschlandfunk – 2022)
- *Mo Asumang über Einwanderung – Brücken bauen gegen den Hass* (Deutschlandfunk Kultur – 2022)

*NB : Tous ces documents originaux ont été coupés ou partiellement édités pour se conformer à un minutage maximal de 2min 30s.*



## ÉPREUVE FACULTATIVE D'ALSACIEN

Rapport présenté par Pascale ERHART et Anaïs KOEHLER

Nombre de candidats admissibles inscrits à l'épreuve : 2

Nombre de candidats admissibles ayant passé l'épreuve : 2

Nombre de candidats admis à l'épreuve : 1

La nature de l'épreuve n'a pas changé depuis sa création, dans la mesure où l'arrêté du 24 août 1993 reste toujours en vigueur. Après un temps de préparation de deux heures, les candidats disposent de 30 minutes maximum pour exposer, en alsacien, l'explication du/des texte(s) proposé(s) (deux poèmes des frères Matthis cette année) ainsi que l'analyse, en français, des segments soulignés. Nous conseillons aux candidats de consacrer 20 minutes à l'explication de texte et de réserver 10 minutes pour le commentaire grammatical. Cet exposé est suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury.

### Explication de texte

L'explication ne doit être ni trop brève, ni trop superficielle. Un exposé répondant à une problématique (par exemple : « comment Albert Matthis envisage-t-il les rapports entre l'homme et la nature dans ces deux poèmes ? ») et présentant une structure clairement identifiable est attendu dans le cadre de cet exercice. Nous nous permettons de rappeler que cette épreuve doit être préparée en amont, le commentaire littéraire ne s'improvisant pas, et le seul fait de comprendre une variété dialectale n'étant de loin pas suffisant pour repérer les questions et enjeux que soulèvent des textes aussi foisonnants.

La forme des textes permettait aux candidats de proposer un commentaire thématique ou linéaire. Plusieurs dimensions pouvaient se révéler intéressantes : l'éclat de la luminosité et des couleurs vives du jour par opposition à l'obscurité de la nuit (v.1-4 dans *D'Waseburri im Morjeroot*) ; la beauté de la nature comparée à des métaux ou à des pierres précieuses (v.1 dans *D'Nadür un 's Glüeck*) ; l'anthropomorphisme appliqué à la nature, notamment par le biais de verbes utilisés pour la production de sons spécifiques aux humains qui donnent de la vie aux éléments naturels (v.5-7 dans *D'Waseburri im Morjeroot*), mais également la force de la nature, voire même sa déification (v.17 dans *D'Nadür un 's Glüeck*) – la nature ayant à la fois une force créatrice et une force destructrice ; l'idée que l'homme est soumis à la nature, tel le sort du pêcheur confronté à une tempête (v.9-10 dans *D'Nadür un 's Glüeck*) alors que le chevreuil est dans un rapport inversé : c'est l'homme qui décide de son sort (v.11-16 dans *D'Waseburri im Morjeroot*).

Une indication donnée en note de bas de page concernant le château de la Wasenbourg (*D'Waseburri*) devait permettre aux candidats de comprendre le terme « *Roemersoot* », ou du moins de formuler des hypothèses concernant cette image utilisée dans ce qui a été qualifié dans l'un des exposés de « refrain » du poème.

Les candidats ont souligné des problématiques qui n'ont pas changé depuis la publication de ces poèmes, notamment celle de l'impuissance de l'humanité face à la force de la nature.

### Commentaire grammatical

Dans le cadre de cet exercice, il convient d'identifier la nature, et éventuellement la fonction, de chaque segment souligné (en termes de groupes syntaxiques) et de chacun de ses membres, et de procéder ensuite à leur analyse rigoureuse à différents niveaux : morphologie, syntaxe, lexique, phonétique, graphie. Nous recommandons habituellement aux candidats de chercher à les transposer en allemand standard et dans leur propre parler dialectal afin de procéder à des comparaisons avec le parler dialectal de l'auteur du texte.

Nous présenterons ci-dessous les points les plus saillants des quatre soulèvements de l'épreuve de cette année, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité.

Sur le plan de la morphologie verbale, la conjugaison de « *vergeh* » à la troisième personne du singulier alors que le sujet est au pluriel (« *d'r Schnee un 's ïs* ») dans le premier soulignement a été relevée dans un des commentaires, sans recherche d'explication pour autant. Une explication possible aurait pu être que la neige et la glace étant deux formes solides d'eau, ces deux éléments pouvaient être considérés comme un ensemble formant une unité.

Dans le troisième soulignement, on pouvait relever la forme périphrastique du présent de l'indicatif avec « *dhuen* » / « *tun* » + infinitif (que l'on peut rencontrer parfois à l'oral en allemand) permettant de mettre l'accent sur le déroulement du procès exprimé par le verbe et sur l'aspect duratif.

On pouvait aussi remarquer que le verbe « *stupfe* » est conjugué au parfait de l'indicatif (soulignement 4), alors que les verbes étaient conjugués au présent dans les trois premiers soulignements. Le parfait remplit plusieurs rôles que l'allemand distribue sur le prétérit et le parfait (sauf pour le francique rhénan qui a conservé la forme du prétérit *war* de l'auxiliaire *sin*).

Concernant la morphologie du groupe nominal, le maintien d'une différenciation entre le nominatif et l'accusatif masculin dans les articles définis *d'r/de* méritait également d'être mentionné : tandis que *d'r Schnee* (soulignement 1) est un sujet au nominatif, *de Wäij* est un objet à l'accusatif (soulignement 2).

Au niveau de la morphosyntaxe, le pronom relatif de l'allemand reprend le genre et le nombre de l'antécédent, et a une fonction grammaticale dans le groupe verbal relatif, alors que dans les dialectes alsaciens, c'est un relatif invariable (« *wie* », « *wü* » ou « *wo* », selon les parlers) qui est employé. Dans le soulignement 2, « *wo* » est un pronom anaphorique qui reprend « *d'groos Nadür* »/« *sie* » ; sa fonction est d'être sujet du groupe verbal dépendant.

Sur le plan du lexique, il convenait de relever les termes spécifiquement dialectaux en les contrastant avec l'allemand standard. On pouvait ainsi souligner l'emploi du démonstratif dialectal « *zelle* » dans le soulignement 4 (*in jenen Mauern*).

Enfin, concernant les aspects phonétiques et/ou phonologiques, le jury signale aux candidat-e-s qu'il n'est pas suffisant de mentionner l'existence de variations dialectales synchroniques entre villages. Des phénomènes phonétiques diachroniques dans différents dialectes de l'aire germanique sont à localiser et à expliciter. Le maintien de la voyelle longue ancienne *î* du mha dans « *ïs* » dans le soulignement 1 pouvait être souligné : la diphtongaison bavaroise, retenue par l'allemand standard, n'est intervenue en Alsace que dans les parlers relevant du francique rhénan méridional. L'absence d'ouverture de [ä] en [a] dans « *Berri* » (soulignement 4) et la présence de monophthongues dans les soulignements 1 (« *Baam* ») et 2 (« *aa* ») pouvaient également être relevées. La combinaison de ces caractéristiques permettait d'identifier le dialecte strasbourgeois des frères Matthis.

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Les indications bibliographiques ci-jointes doivent leur permettre d'acquérir une information plus précise et plus complète sur le cadre historique, culturel et social de l'Alsace, leur donner un aperçu de la création littéraire et leur fournir des outils pour la réflexion linguistique.

### I. OUVRAGES GÉNÉRAUX

#### 1. Cadre historique, sociologique et socio-culturel (fin XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)

VOGLER Bernard (dir.), BISCHOFF Georges, IGERSCHEIM François, PETRY François et ZUMSTEEG Charles et alii (1990) : *L'Alsace, une histoire*, Strasbourg, Éditions Oberlin.

VOGLER Bernard (1993) : *Histoire culturelle de l'Alsace. Du Moyen Age à nos jours, les très riches heures d'une région frontalière*, Strasbourg, Éditions La Nuée Bleue / Dernières Nouvelles d'Alsace.  
VOGLER Bernard (1995) : *Histoire politique de l'Alsace. De la Révolution à nos jours, un panorama des passions alsaciennes*, Strasbourg, Éditions La Nuée Bleue / Dernières Nouvelles d'Alsace.  
WAHL Alfred et RICHEZ Jean-Claude (1993) : *La vie quotidienne en Alsace entre France et Allemagne, 1850-1950*, Paris, Hachette.

## **2. Sur les débats culturels et identitaires**

PHILIPPS Eugène (1996) : *L'ambition culturelle de l'Alsace*, Strasbourg, SALDE / MEDIA.  
PHILIPPS Eugène (1978) : *La crise d'identité. L'Alsace face à son destin*, Strasbourg, SALDE.  
PHILIPPS Eugène (1982) : *Le défi alsacien*, Strasbourg, SALDE.  
La revue trimestrielle *Saisons d'Alsace*.

## **II. LITTÉRATURE**

### **1. Aperçu général de la littérature en Alsace**

FICHTER Charles (2010) : *Pour une autre histoire de la littérature alsacienne au début du XXe siècle. Loin de la nostalgie et du ressentiment*, Strasbourg, bf.  
FINCK Adrien et alii (1990) : *Littérature alsacienne XX e siècle/Elsässische Literatur 20. Jahrhundert*, Strasbourg, SALDE.  
FINCK Adrien et STAIBER Maryse (2004) : *Histoire de la littérature européenne d'Alsace (XX e siècle)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

### **2. Anthologies**

HOLDERITH Georges et alii (1978) : *Poètes et prosateurs d'Alsace. Unsere Dichter und Erzähler*, Strasbourg, Éditions des Dernières Nouvelles d'Alsace, Librairie Istra.  
*Petite anthologie de la poésie alsacienne*, Strasbourg, Association Jean-Baptiste Weckerlin : Tomes I,IV, VI, VIII.  
WACKENHEIM Auguste (1999 ; 2003) : *La littérature dialectale alsacienne*.  
- Tome 3 : *La période allemande, 1870-1918*, Paris 1997, Prat-Éditions  
- Tome 4 : *D'une guerre mondiale à l'autre, 1918-1945*, Paris 1999, Prat-Éditions  
- Tome 5 : *De 1945 à la fin du siècle*, Paris 2003, Prat-Éditions

## **III. LANGUE**

### **1. Atlas linguistiques (éléments phonétiques et lexicaux dans l'espace)**

BEYER Ernest et MATZEN Raymond (1969) : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*, Volume I : Paris, Éditions du C.N.R.S.  
BOTHOREL-WITZ Arlette, PHILIPP Marthe et SPINDLER Sylviane (1984) : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*, Volume II : Paris, Éditions du C.N.R.S.  
KÖNIG, Werner (2004) : *dtv-Atlas Deutsche Sprache*, München, DTV.

### **2. Dictionnaires**

GUIZARD Claude et SPETH Jean (1991), *Dialectionnaire (alsacien, français et allemand) – Dreisprachiges Wörterbuch*, Mulhouse, Éditions du Rhin.  
JUNG, Edmond (2006) : *L'Alsadico*, Strasbourg, La Nuée Bleue.  
MARTIN Ernst und LIENHART Hans (1899-1907; réimpression: 1974): *Wörterbuch der elsässischen Mundarten*, Walter de Gruyter (2 volumes).  
Accès en ligne par l'adresse: <http://www.woerterbuchnetz.de/>  
RÜNNEBURGER Henri (2021) : *Dictionnaire alsacien-français*, 3 vol., Hambourg, Baar.  
Lexiques (et autres publications) de l'OLCA : <https://www.olcalsace.org/>

### 3. Aperçus généraux sur les dialectes

- BRUNNER Jean-Jacques, BOTHOREL-WITZ Arlette et PHILIPP Marthe (1985) : « Parlers alsaciens », in *Encyclopédie de l'Alsace* vol. 10, Strasbourg, Publitotal, pp. 5838-5853.
- HUCK Dominique (2015) : *Une histoire des langues en Alsace*, Strasbourg, La Nuée-Bleue.
- HUCK Dominique (1999) : « Les dialectes en Alsace - l'allemand standard » in HUCK Dominique, LAUGEL Arlette et LAUGNER Maurice : *L'élève dialectophone en Alsace et ses langues. L'enseignement de l'allemand aux enfants dialectophones à l'école primaire. De la description contrastive dialectes/allemand à une approche méthodologique. Manuel à l'usage des maîtres*, Strasbourg, Oberlin, pp. 15-71.
- PHILIPP Marthe et BOTHOREL-WITZ Arlette (1983) : « Dialecte alsacien », in *Encyclopédie de l'Alsace* vol. 3, Strasbourg, Publitotal, pp. 2329-2344.

### 4. Aspects particuliers et monographies

- BEYER Ernest (1963) : *La flexion du groupe nominal en alsacien*, Paris, Les Belles-Lettres.
- HEITZLER Pierre (1975) : *Études syntaxiques du dialecte de Kaysersberg*, Lille et Paris, Atelier de diffusion des thèses et Librairie Champion.
- JENNY Alphonse et RICHERT Doris (1984) : *Précis pratique de grammaire alsacienne en référence principalement au parler de Strasbourg*, Saisons d'Alsace n°83.
- PHILIPP Marthe et BOTHOREL-WITZ Arlette (1990) : « Low Alemannic », in RUSS V.J. (éd.) *The Dialects of Modern German, A Linguistic Survey*, London, Routledge, pp.313-337
- PHILIPP Marthe et WEIDER Eric (2002) : *SEIN und HABEN im elsass-lothingischen Raum – Ein organisiertes Chaos*, ZDL Beihefte 122, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- RÜNNEBURGER Henri (1989) : *Grammaire de l'alsacien. Parler de Benfeld (Bas-Rhin)*, Aix-en-Provence.
- ZEIDLER Edgar et CREVENAT-WERNER Danielle (2008) : *Orthographe alsacienne – Bien écrire l'alsacien de Wissembourg à Ferrette*, Colmar, Jérôme Do Bentzinger.

## **ANNEXES**

Annexe 1 : Exemples de sujets pour l'épreuve orale d'admission : Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère

**EP 156 - 2023**

### **CAPES INTERNE D'ALLEMAND**

**Session 2023**

#### **Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère**

Ces trois documents, présentés dans un ordre aléatoire, constituent les éléments d'une unité pédagogique.

– Vous préciserez à quelle classe vous destinez cette unité et justifierez brièvement votre choix.

– Vous en présenterez l'architecture générale ainsi que les objectifs (culturels, linguistiques, etc.) que vous vous fixez dans la mise en œuvre de cette unité pédagogique et l'exploitation de chacun de ces documents.

Lors de chacune de ces deux étapes de la présentation de votre projet, vous justifierez vos choix par une analyse de chacun des trois documents.

DOCUMENT A

Berlin- November 1989

Durch große Lücken in der Mauer am Potsdamer Platz  
strömen jetzt die Menschen nach West-Berlin.

**DOCUMENT B**

Leipzig, den 24. September 1989

Liebe Sabine,

ich habe einen Luftsprung gemacht, als ich Deinen Brief bekam. Ich war schon ziemlich verzweifelt. Ich habe nämlich keine Karte von Dir erhalten. Opa wollte nächste Woche nach Hamburg fahren und nach Dir forschen. Renate und Karin sind auch schon ganz genervt, dass sie nichts von Dir hören. Sie waren stocksauer, als sie von Deiner „Reise“ erfuhren. Ich glaube, Du fehlst ihnen. Mir auch, hätte ich nicht gedacht.

[...]

Weißt Du, Sabine, eigentlich wäre ich gerne mit Dir abgehauen, aber ich habe nicht den Mut dazu gehabt. Übrigens, Wolfgang ist von seinem Ungarn-Urlaub nicht nach Leipzig zurückgekehrt. Ich fühle mich so verdammt alleine, da geht es mir so wie Dir.

Karin hat Deinen Vater getroffen. Sie sagt, er sähe sehr schlecht aus. Dein Vater hat Karin regelrecht nach Euch ausgefragt, aber sie wusste ja auch nichts.

Mach's gut, Sabine, vergiss die DDR nicht.

Dein Thomas

P.S.: Eure Bekannte nimmt den Brief übermorgen mit.

Nachtrag, Montag, 25. September

Ach, Sabine, ich bin noch ganz aufgewühlt. Stell dir vor, ich war heute auf meiner ersten Demonstration. Wir waren zu Tausenden auf den Straßen von Leipzig. Renate und Karin hatten mir von der Demonstration erzählt. Ich bin dann mal einfach hingegangen und habe mir das angeschaut, von weitem. Ich stand in einer Menge von Schaulustigen. Ausgegangen war die Demonstration von der Nikolaikirche, dort finden ja die Friedensgebete statt.

Bisher war immer so, daß die, die ausreisen wollten, riefen: „Wir wollen raus.“ Heute schrien viele: „Wir bleiben hier.“ Ich hatte ziemliche Angst, mitzulaufen. Es sollen viele Spitzel dabei gewesen sein. Der ganze Demonstrationszug wurde von der Polizei begleitet. Später haben sie dann ohne Anlass geprügelt und Leute verhaftet. Ich bin gleich in eine Gruppe gegangen, die Zeugenaussagen von Polizeiübergriffen sammelte.

Plötzlich liefen Renate und Karin an mir vorbei. Sie riefen mir zu, ich sollte mich beeilen, sonst würde ich mein Leben verpassen. Die Leute haben gelacht, mir war es ein wenig peinlich. Naja, dann bin ich mitgegangen, besser mitgelaufen. Ich tauchte wie in einen Strom ein und fühlte mich



plötzlich ganz stark. Die Demonstranten riefen immer: „Schließt euch an!“ und dann sprangen die Leute über die Straßenbegrenzungen hinweg und liefen mit, einfach so. Vor Menschenmassen sah man nichts mehr.

Ich finde, die Leipziger haben Mut bewiesen, als sie auf die Straße gingen, obwohl man nicht wissen konnte, was dabei herauskommt.

Bine, bin ich glücklich! Es ist mir so, als ob ein Nebelschleier vor meinem Gesicht weggewischt wurde. Ich fühle mich plötzlich frei und leicht. Wenn sich etwas bei uns verändert, dann will ich dabei sein. Jeden Tag, jede Stunde. Keine Minute darf ich verpassen. Jetzt werde ich endlich leben!

Dein Thomas

Nach: Karin König, *Ich fühl mich so fifty-fifty*, 1991

**DOCUMENT C****Script**

Hallo! Ich bin KINa-Reporterin Wanda aus Berlin und ich stehe hier vor dem Brandenburger Tor. Und bald ist es so weit, wir feiern den Tag der deutschen Einheit und 30-Jahre Mauerfall. Und das Brandenburger Tor war irgendwie so ein Sinnbild für die Mauer, denn da konnte man nicht einfach so durch spazieren so wie heute. Jetzt sind super viele Touristen, die einfach davorstehen, da drinstehen, durch laufen. Das ging damals nicht.

Also, manchmal vergisst man ja sogar als Berliner, wo eigentlich genau Ost und West war, weil es ist mittlerweile schon so gut zusammengewachsen. Aber deshalb gibt es die Holpersteine. Die sieht man ja hinter mir und die verlaufen überall da, wo früher einmal die Mauer stand. Und wenn man dann zum Beispiel mit dem Fahrrad irgendwie darüberfährt, da wird man noch daran erinnert: Ah, stimmt, hier war früher die Mauer!

Jetzt bin ich mit dem einen Bein im Osten und mit dem anderen im Westen stehen.

Und noch ein schönes Beispiel dafür, dass aus etwas Schlechtem mal etwas Gutes werden kann, ist, dass wir 'nen Mauerradweg haben. Und der ist 130 Kilometer lang und geht einmal rund herum um West-Berlin.

Die Vorstellung allein ist schon krass, dass meine Heimatsstadt einfach mal geteilt war.

Also, ich wäre definitiv in Ost-Berlin geboren worden, weil meine beiden Eltern aus Ost-Berlin kommen. Und würde jetzt die Mauer noch stehen, hätte ich voll viele Einschränkungen. Ich könnte nicht reisen. Ich wäre niemals nach Frankreich gefahren. Ich hätte super viele von meinen Freunden überhaupt niemals kennengelernt und ... ich wäre keine KINa-Reporterin gewesen.

<https://www.shz.de/video/30-jahre-mauerfall-kina-reporterin-wanda-in-berlin-id25834957.html>

## **CAPES INTERNE D'ALLEMAND**

### **Session 2023**

#### **Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère**

Ces trois documents, présentés dans un ordre aléatoire, constituent les éléments d'une unité pédagogique.

- Vous préciserez à quelle classe vous destinez cette unité et justifierez brièvement votre choix.
- Vous en présenterez l'architecture générale ainsi que les objectifs (culturels, linguistiques, etc.) que vous vous fixez dans la mise en œuvre de cette unité pédagogique et l'exploitation de chacun de ces documents.

Lors de chacune de ces deux étapes de la présentation de votre projet, vous justifierez vos choix par une analyse de chacun des trois documents.



DOCUMENT 1

***Für alle, die endlich Zeit  
für den Garten haben.***

**Endlich zu Hause.**



[www.sat1.de](http://www.sat1.de)

## DOCUMENT 2

Hier auf dieser Bank, an diesem See, bei diesem Wetter vermisste Angela Berlin kein bisschen, obwohl sie sich noch nicht so recht an das Leben in ihrem neuen Wohnort Klein-Freudenstadt, gelegen eben an jenem Dumpfsee, gewöhnt hatte. Wie auch? Sie war ja erst seit sechs Wochen hier. Ein paarmal war sie zwar schon durch den ebenfalls auf genau die richtige  
5 unscheinbare Weise lieblichen Ort spaziert, aber das reichte nicht, um sich hier bereits heimisch zu fühlen. Würde sie es jemals tun?

Oder würde sie sich schon nach wenigen Wochen nach ihrem alten, hektischen Leben in Berlin zurücksehnen, wie ihr Mann befürchtete und sie insgeheim auch? Dabei hatte sie ihm doch hoch und heilig versprochen, den Lebensabend mit ihm in Ruhe zu genießen. Und was würde  
10 geschehen, wenn sie dieses Versprechen brach? Würde ihre Ehe, in der er so sehr hatte zurückstecken müssen, dies aushalten?

„Alles in Ordnung, Schatz?“, fragte Achim, der eigentlich Joachim hieß, aber während seines Studiums befunden hatte, dass Achim ein lässiger Spitzname war. Als Quantenchemiker kannte er die wahre Bedeutung des Wortes lässig nun mal nicht.

Achim stand vor ihr in weißem Kurzarmhemd, blauer Halblang-Hose, die seine kurzen behaarten Beine freigab, und grauen Wanderschuhen, die er sich von einer jungen Verkäuferin als modern hatte aufschwätzen lassen. Angela liebte ihren Achim unter anderem auch dafür, dass er keine Ahnung hatte, was schick war und was nicht. Und dafür, dass er grundehrlich war, zu keiner Lüge fähig. Wie oft hatte sie gedacht: Warum sind nicht alle  
15 Männer so wie mein Achim? Und dann gab sie sich stets selbst die Antwort: Wenn alle so sanft wären, würde die Menschheit nicht überleben.

„Schatz, ich habe dich was gefragt“, hakte er nach, er machte sich immer Sorgen um sie. „Alles ist gut, Puffel. Mir ist nur ein wenig warm“, antwortete Angela.

Achim holte aus seinem Rucksack, den er schon seit DDR-Zeiten besaß, eine alte  
25 Wasserflasche, aus der sein Vater schon zu Vor-DDR-Zeiten getrunken hatte und aus der das Wasser stets metallisch schmeckte, Angela jetzt aber dennoch erfrischte.

„Vielleicht solltest du“, schlug Achim vor, „nicht immer in deiner üblichen Kluft herumlaufen.“ In der Tat trug Angela, wie früher im Beruf, eine schwarze Stoffhose und dazu einen ihrer vielen farbigen Blazer – heute war es ein grüner. Die Wandersachen, die sie sich vor fünf  
30 Jahren gekauft hatte, waren ihr zu eng geworden und lagen noch in einem der vielen nicht ausgepackten Umzugskartons.

„Wenn wir am Wochenende nach Templin fahren“, antwortete Angela, „kaufe ich mir etwas Passendes.“

Online bestellen kam für sie nicht in Frage. Dank der Digitalexperten, von denen sie in ihrem früheren Leben ständig Berichte erhalten hatte, wusste Angela viel zu viel darüber, was mit den Daten von Online-Käufern angestellt wurde. Und überhaupt, was ging es Amazon an, welche Kleidergröße sie hatte?  
35

„Wie du meinst, Schatz“, antwortete Achim. Ein Satz, den er sehr häufig sagte, weil er sein Leben wesentlich leichter machte.

Aus David Safier, Miss Merkel, Mord aus der Uckermark

## DOCUMENT 3

## Script de la vidéo

Liebe Mitbürgerinnen und Mitbürger, heute wende ich mich zum letzten Mal auf diesem Weg an Sie.

Das erste Mal liegt nun schon mehr als 15 Jahre zurück. Damals war das eine ziemliche Besonderheit, dass sich eine Regierungschefin im Netz so direkt an die Öffentlichkeit wendet.

5 Und ich konnte es kaum glauben, als jetzt jemand ausgerechnet hat, dass seitdem mehr als 600 Folgen dazugekommen sind.

10 Der erste Podcast, das weiß ich noch gut, war im Juni 2006 kurz vor Beginn der Fußballweltmeisterschaft in Deutschland. Mein damaliger Wunsch, dass die WM auch außerhalb der Stadien ein großes Fest wird, ist mit dem Sommermärchen ja übererfüllt worden.

15 Ich habe den Podcast immer als eine Möglichkeit gesehen, Ihnen direkt über Themen zu berichten, die mir am Herzen liegen. Große Fragen der Regierungspolitik natürlich, aber oft auch Themen, von denen ich finde, dass sie nicht immer die gebührende Aufmerksamkeit bekommen und für die ich Sie so vielleicht interessieren konnte. Da ging es um Nachhaltigkeit und Kultur, um Sicherheit und Digitalisierung, Gleichberechtigung, den Kampf gegen den Antisemitismus, um Landwirtschaft und Energiewende - und immer wieder über das, was uns in Deutschland zusammenhält und wie wir es pflegen und bewahren. Besonders wertvoll war mir der Podcast in diesen nun schon fast zwei Jahren der Pandemie. In dieser Zeit war auch Ihr Interesse besonders groß. Und deswegen erlauben Sie mir heute, ein letztes Mal zu sagen,  
20 was mir in diesen Tagen das Allerwichtigste ist.

[www.bundesregierung.de](http://www.bundesregierung.de)



## Annexe 2 : Exemple de sujet de l'épreuve facultative d'alsacien

Indications pour les candidats

1. Explication ou commentaire de texte, en alsacien.
2. Procédez à un commentaire linguistique, en français, des quatre soulignements opérés dans le texte (aspects d'ordre phonétique, lexical, morphologique, syntaxique, prosodique, ...). Il peut être intéressant de procéder à des comparaisons avec d'autres variétés dialectales (dont la vôtre) et avec l'allemand standard, oral et/ou écrit.

### D'NADÜR UN 'S GLÜECK

Kaan Gold, kaan Silwer, Diamante  
Zammt ihrem littverblendte Blick,  
Kaan's vu'ne isch schun faction gstande  
Am groose Dhoor vum rechte Glüeck.

- 5 **So lang noch d'Baam vum Windstoss wackle,**  
**So lang d'r Schnee un 's Ìs vergeht (1),**  
Hett d'groos Nadür as herrlich's Pfand  
'S ganz Glüeck vum Mensche in d'r Hand.

- 10 De Schiffmann siesch in's Meer nin dhââle,  
Er waiss nit ob d'r Sturm 'ne bhalt,  
D'r Blind grift nooch de Sunnestrahle,  
Fur inne aa blüejt jo d'r Wald.  
Dhuet's Elend do uff inne ziele  
Dernewe lebt d'Zeffriddeheit,  
15 Un d'groos Nadür dräijt d'Welt im Spiele,  
Sie isch's **wo uns de Wäij aa zajt (2),**  
Un hett ellaan as hailichs Pfand  
'S ganz Glüeck vum Mensche in d'r Hand

Albert Matthis (1874-1930) et Adolphe Matthis (1874-1944)

Extrait de *Fülefüte*, Strasbourg : Édition des Dernières Nouvelles, 1937, p. 120-121.

### D'WASEBURRI IM MORJEROOT

- 'S Morjeroot lacht üewwer's Feld un d'Matte,  
Un d'letschde Sterne blaenkle noch eraa,  
Un d'Naacht isch furt mit ihrem diefe Schatte,  
Un sachte schlicht jetz üs'm Schloof d'r Daa.  
5 Im Wald **dhuen heimli d'Blaetter mitnand lischble (3),**  
Zue d'r Forell rueft's lütt d'r Wasserfall,  
Hoersch d'groosse Danne zue de-n-Eiche wischble,  
Un uff de hoechsde Doen piff't's d'Nachtigall :

10 « Oh Waseburri<sup>3</sup>, Roemersoot,  
Wie stolz steh'sch dü im Morjeroot! »

E' Rehgais schlupft jetz durich d'grüne Hecke,  
— Ruej bliet sie stehn — sie isch noch nit verschaicht,  
Sie brücht sich noch vor nieme ze verstecke,  
Denn ewwe hett d'r Daa jo erscht geblaicht,  
15 Sie waiss noch nix vum Daa sim gross Gewimmel,  
'S steht noch kaan Flint, kaan Koejel uff'm Strich,  
Dort in d'r Schlucht bedraacht sie jetz de Himmel,  
Un grüewelt nooch, un denkt jetz still fur sich :

20 « Oh Waseburri, Roemersoot,  
Wie stolz steh'sch dü im Morjeroot! »

Witt isch d'r Wäij, un doch will ich noch ane,  
Do sieh i' aa noch d'groose Bueche stehn.  
Sie kenne mich noch, d'alde schoene Danne,  
As klaaner Bue han sie as mich schun gsehn.  
25 **Un uff'm Berri dort in zelle Müre**  
**Hett mich e manchi Phantesie as gstupft (4),**  
Un d'Geischer han mich dort uff ihre Düre  
As in e schwere diefe Draam gelupft.

30 « Oh Waseburri, Roemersoot,  
Wie stolz steh'sch dü im Morjeroot! »

Albert Matthis (1874-1930) et Adolphe Matthis (1874-1944)  
Extrait de *Fülefüte*, Strasbourg : Édition des Dernières Nouvelles, 1937, p.9

---

<sup>3</sup> D' Waseburri isch im 13. Jahrhundert uff em e antike Heiligtum üss de Römerzitt in de Näh vun Niederbronn geböije wore.